

Enquêtes sur le vocabulaire breton de la ferme

Pierre Trépos

Citer ce document / Cite this document :

Trépos Pierre. Enquêtes sur le vocabulaire breton de la ferme. In: Annales de Bretagne. Tome 67, numéro 4, 1960. pp. 325-376;

doi : <https://doi.org/10.3406/abpo.1960.2113>

https://www.persee.fr/doc/abpo_0003-391x_1960_num_67_4_2113

Fichier pdf généré le 22/09/2021

ENQUÊTES SUR LE VOCABULAIRE BRETON DE LA FERME

Le but de ces enquêtes était de relever le vocabulaire breton relatif aux travaux de la ferme : nous avons maintes fois noté, soit en faisant des exercices de thème oral avec les étudiants, soit en conversant avec les paysans des différentes communes de Basse-Bretagne, des mots qui étaient pour nous entièrement nouveaux, et des formes qui étaient très éloignées de celles que nous connaissions.

Dès les premières enquêtes sur le vocabulaire, il a fallu donner aux informateurs des précisions sur les questions posées, et leur demander, à leur tour, de définir avec exactitude — et, dans certains cas, de montrer — ce que représentait, pour eux, le mot qu'ils fournissaient : les travaux de la ferme ne se font pas de la même façon sur toute la Basse-Bretagne (si, pour « ensemercer des pommes de terre », on note ici le verbe *hadañ*, là le verbe *plantañ*, ou *pikañ*, *piketañ*, c'est que la méthode d'ensemencement n'est pas la même), et, d'autre part, les instruments ont été adaptés aux besoins de chaque région (*rastell-aod* ne désigne pas, à l'Île de Batz, le même râteau que dans la baie d'Audierne). Aux questions sur le vocabulaire, il a donc fallu ajouter des questions sur la technique agricole ; et il a fallu, en outre, multiplier les photographies et les dessins.

La présentation des résultats a posé d'autres problèmes. Nous avons pensé à une série de cartes portant, en chaque point d'enquête, la forme ou le mot noté ; des commentaires, illustrés de dessins, auraient, le cas échéant, précisé l'objet, ou la méthode de travail. Ces cartes auraient été extrêmement nombreuses, et très onéreuses : les difficultés rencontrées par le Doyen Le Roux pour la publication des

fascicules de son *Atlas Linguistique de Basse-Bretagne*, et l'obligation d'écarter certaines cartes qui offriraient, en principe, moins d'intérêt que les autres, nous ont fait abandonner, provisoirement, ce projet. Un scrupule est venu s'ajouter à ces raisons : les enquêtes visaient surtout à relever le vocabulaire, et la prononciation n'a pas toujours été notée avec la rigueur à laquelle on est en droit de s'attendre en consultant un atlas.

C'est parce que les enquêtes, au départ, ne portaient que sur le vocabulaire, et aussi parce que le travail de l'imprimeur s'en trouve simplifié, que les formes et les mots relevés ont été retranscrits, dans ces pages, dans l'orthographe bretonne courante (*c'h* : *ch* de l'allemand *bach*, *g* toujours dur). Ceci nous permettra en outre de mettre ces résultats sous les yeux des informateurs à qui, en ce moment, nous faisons appel pour d'autres enquêtes.

Certains noms de communes ont été donnés sous une forme abrégée, mais restent, pour les personnes que la localisation intéresse, facilement reconnaissables ; ainsi : Ch. du F. (Châteauneuf-du-Faou), St-P. de L. (Saint-Pol-de-Léon), Pt-le-V. (Pommerit-le-Vicomte), Ploz. (Plozévet), L'H. (L'Hôpital-Camfrout).

Il a paru nécessaire de citer quelques ouvrages : l'*Atlas Linguistique de Basse-Bretagne*, par Pierre Le Roux (5 fascicules parus : 1924-1953) ; l'*Atlas Linguistique et Ethnographique du Lyonnais*, par P. Gardette (1950-1952) ; la *Galerie Bretonne* d'Olivier Perrin, 3 vol., 1836-1838 ; le *Dictionnaire* de Grégoire de Rostréven, 1732 ; le *Dictionnaire* de l'A., dit de l'Armerye, 1744 ; le *Dictionnaire gallois-latin*, de John Davies, 1632.

Et ce m'est un devoir agréable de remercier tous ceux qui, avec patience, avec intérêt, ont répondu à mes questions ; et de remercier, tout particulièrement, Mme Le Gall, qui m'a été d'une aide précieuse pour la mise en ordre des faits relevés.

1. LA TERRE

Terres non labourables.

Elles sont souvent désignées par *douar*, « terre », suivi d'un qualificatif : *-koll*, Saint-Renan, *-vag*, Plourin (cf. A.L.F., c. 79, St-Sauveur-en-Rue : *uno tèrovàca*), *-put*, Morlaix (terre où pousse le jonc, sous-sol humide et argileux), *-graskin*, L'Hôpital (terrain schisteux), *-gwe*, Mahalon (*gwez*, « sauvage »), *-yen*, *-yin*, Plonévez-Porzay, Pommerit, Plougoulm... (« terre froide » ; qualificatif souvent utilisé ailleurs pour une certaine terre labourable, en général à fond humide), *douar dies d'ober*, Telgruc (« difficile à faire »), *douar frost*, Pleyben (terrain en friche ; cf. *frostach*, *frostachou*, les parties non labourées d'un champ, le bord des routes...), *douar lann*, Sizun (« lande »), *douar brug*, La Feuillée, Plozévet (« bruyère »), *douar menez*, Tréhou (« colline pierreuse »), *douar mein*, Pouldreuzic, Mahalon (*mein*, « pierres »), *douar prad*, l'Hôpital (*prad*, « prairie » ; terre trop humide, collante).

Une parcelle de terre non labourable peut également être désignée par : *jovajenn*, Tréglamus, Pommerit (*chovaj*, *sovaj*, « sauvage » ; cf. *douar gwe*) ; *yun*, Plourin, Telgruc, Dirinon (évoque un terrain marécageux) ; *yoh*, Mûr-de-Bretagne ; *lanneg*, Santec, *lanneh*, Tréglamus, Squiffiec (évoque un terrain où il ne pousse que de l'ajonc ; cependant, ce nom est porté par des parcelles autrefois en friche : *al lanneg*, *al lannig*, *park lannig*, fréquents sur les cadastres) ; *lann*, Grandchamp (sens de *lanneg*) ; *arvarg*, Plourin-Morlaix ; *gwaremm* est un terme très répandu, qui évoque un terrain pierreux, généralement à flanc de côteau, où il ne pousse que de la lande, du genêt, de la bruyère, mais qui est parfois travaillé, au moins dans les parties où la pente n'est pas trop forte (*gwarom*, pl. *gwarommou*, *Ploz*, *gwaram*, pl. *gwarimeier*, Plougoulm, et, plus généralement, *gwaremm*, pl. *gwaremmou* ; peut qualifier *douar* : *douar gwaremm*, l'Hôpital) ; *roz* (pl. *rochou*), est un terrain en

pente, où affleurent parfois des rochers : c'est l'image que ce mot semble évoquer partout (Gouarec, Baud, Morlaix, Plonévez-Porzay... ; Ch.-du-Faou : *raouz*); *rukāgn* (pl. *rukāgnou*), mauvais terrain, caillouteux, tout à fait impropre à la culture (ce mot ne semble être connu que dans la région de Châteaulin, Pleyben, Pl.-Porzay); *garjenn*, Pommerit-le-Vicomte, terrain couvert de ronces (*garz*, « haie vive »).

Terres labourables.

On les appelle, d'une façon générale : *douar labour*, *douar mad* (telle ferme, à Pouldreuzic, a : *seiz devez arad douar labour*, *daou zevez arad douar lann*, *hag eun hanter devez arad foenneg* ; à L'Hôpital : *eur jadenn douar mad*, une bonne quantité de terre labourable).

Mais les terres labourables reçoivent des qualificatifs plus précis :

— couleur : *douar du*, terre noire, en général très bonne terre, plus rarement terre qui contient du charbon (Penhars); *douar melen*, terre jaune, argileuse ;

— consistance : *douar pounner*, terre lourde, et *douar skañv*, terre légère, sont deux expressions employées partout ; *-blot*, Squiffiec, terre qui se défait, *-glan*, Pommerit, terre très légère, *-ludu*, sud-Corn., même sens (*ludu*, « cendre »), *-sab*, *sabl.* *-grouan*, Plovan, Plonéour, terre sablonneuse, *douar pri*, connu à peu près partout, terre argileuse (*pri*, argile), et *douar pri meal*, Plougoulm, *douar prielleg*, l'Hôpital (où *pri* signifie boue, et non argile), *-kourieg*, L'Hôpital, même sens (*kouri*, argile ; *koure*, Pommerit-le-V., torchis : *murio koure*), *-pekorn*, P.-le-V., même sens (terre glaise, collante : *peg*, poix); *-losk*, Pleyben, lâche, qui ne se tasse pas ; *-dibrad*, L'Hôpital, même sens, *-prad*, L'H., Sizun, qui se tasse, *douar koh louarn*, Plonévez-P., terre très légère, peu fertile (crottes de renard), *-gae*, expression qui ne semble être connue que dans la région au sud de la rade de Brest, terre qui ne se défait pas, qui reste en blocs compacts lorsqu'on la retourne (*ne ya ket ar*

bomm d'e blas : *an douar zo gae*), *-frañgel*, P.-le-V., *-grenegel*, St-Clet, terre boursouflée, crevassée, *-tufet*, Telgruc, même sens, *-kriz*, L'H., terre qui se tient, qui se coupe bien ;

— profondeur : *douar don*, expression partout employée, terre profonde, *-baz*, St-Urbain, même sens ; *kondon* semble être considéré, dans la partie nord, comme un substantif signifiant profondeur de terre labourable : *n'eus ket a goundoun*, Plougoulm, *..a gondenn*, L'H., *...gondon*, Squiffiec (ce mot n'a pas été fourni dans le sud ; les auteurs le donnent comme adjectif, avec un sens différent : *douar coundoun*, jachère, terre au repos, Gr. de R., *douar koundon*, terre en friche, Troude ; ce dernier le connaît également comme substantif, mais au pluriel seulement : *koundouniou*, grandes profondeurs — cf. m.-br., « abîme » : *condon a melcony*, Ste-B., 497) ;

— degré d'humidité : *douar gleb*, nord, *-glib*, sud, terre humide, *-umid*, Plourin-M., même sens, *douar go*, *eur goenn*, Loperhet, L'H. terre humide, qui semble fermenter (*goi* : *deut eo an douar da hoi*, *deut eo an eien war-horre*, la terre fermente, l'humidité est venue à la surface, L'H.), *boulienn*, Sizun, partie humide d'un champ (« boue » ; Troude : *bouillenn-dro*, *gwall-vouillenn*, fondrière), *toufenn*, Mahalon, partie très humide d'un champ, où l'eau se trouve recouverte d'une mince couche de terre (*toufennou Lenn-Boulgidou*, les fondrières de l'étang de P.), *toullkurun*, Hanvec, fondrière (cf. Galerie Bretonne, I, 88 : *toull ar gurun*, abîme creusé par la foudre), *andon*, P.-le-V., humidité de la terre (*bea zo andon*, la terre est assez humide pour les semailles, *dour andon*, de l'eau de source), *zab*, Pontrieux, Bégard, Runan, même sens (*sab*, *sabr*, sève), *eur riblenn boh*, presqueîle de Crozon, une parcelle où la récolte souffre très vite de la sécheresse (*poaz*, *poh*, cuit) ; autres expressions relevées dans les environs de Daoulas : *douar a ne zalc'h tamm ebed doh ar zehour*, sol qui ne tient pas à la sécheresse, *deut eo an douar da zimanti egiz potin*, la terre s'est cimentée, est devenue dure comme de la fonte,

frailhet eo an douar, la terre s'est crevassée, par la sécheresse ;

— meilleures productions : partout, pour qualifier la terre, on peut faire suivre *douar* du mot désignant la culture qui semble lui plaire le mieux ; ainsi : *douar gwiniz*, terre à froment, lourde, excellente, *douar kerc'h*, terre à avoine, plus légère, *douar karotez*, terre sablonneuse...

— autres qualificatifs : *douar argod*, terre lourde, noire, *douar koste 'n od*, terre légère (*argod*, *an argod*, signifie, dans la baie d'Audierne, l'intérieur des terres, et *koste an od* le bord de la mer) ; *douar didremp*, *douar distu*, *douar skuiz*, *-skuizet*, terre épuisée, qui n'a pas encore assimilé la nouvelle fumure (tout l'ouest du Finistère) ; *douar stu*, Pleyben, terre prête à être travaillée, *douar stuïet mad*, Plonévez-P., même sens, et « bien engraisée » (à Pleyben, *stu* peut traduire « bonnes conditions », pour telle ou telle récolte : *er park-mañ ez eus stu winiz* ; il peut également signifier « assolement » : *renket mad eo e stuïou gantañ*, il a bien combiné ses assolements) ; *douar kemeret e dremp* (*pe : e deil*) *gantañ*, L'H., terre qui a pris sa fumure.

La terre au repos.

L'assolement et la mise en jachère étaient de pratique courante en Bretagne, et la rotation, dans chaque canton, était immuable (13). Les expressions concernant cette mise en jachère sont :

(1) Voici celle des environs de Rostrénen, au début du siècle dernier :

— six ans de culture : 1^{re} année, pommes de terre ou sarrazin ; 2^e année, froment ou seigle ; 3^e année, avoine ; puis, répétition du même cycle ;

— six ans de jachère : les terres donnent alors des récoltes de foin, de plus en plus maigres ; au bout de la 3^e année, on y met le bétail.

Les arbres qui poussent sur les talus s'émondent tous les douze ans, avant la reprise du cycle de travail, « ce qui fait que jamais ils ne privent d'air les céréales, et qu'ayant six ans lorsque le bétail vient paître dans leur enceinte, ils sont déjà assez élevés pour n'en avoir rien à craindre, et lui donner un abri et de l'ombre (Galerie Bretonne, I, p. 178).

— pour « laisser la terre se reposer » : *lesk an douar da gozi*, Plougouln, *da gozañ*, Pt-le-V., *da gemer e goz*, Telgruc, *da gemer e drempe*, *da gemer e deil*, L'H., *da ziskuiza*, Ploz., *da zihana*, Plovan ;

— pour « terre au repos » : *kozenn*, *eur gozenn*, Perret, Ploulec'h, *douar koz*, Plélauff, Gouarec, *douar war e goz*, L'H., *douar oc'h ehana*, Telgruc, *douar 'tihan*, Huelgoat.

La terre au repos tire parfois son nom du fait qu'on la met en pâture : *peurli*, pl. *peurliyeù*, Grandchamp (c'est le mot que donne le dictionnaire de l'A. : *perlé..éyeu* ; par contre, *peurvan*, Gr. de R. — cf. gall. *porfa* — n'a pas été relevé), *grinenn*, *douar war e hrinenn*, région bigoudène (Ploz. : *grinenn*, pâture), *leton*, I. de Batz, Plouaret, *letonenn*, Pt-le-V., *tiriānenn*, Pouldreuzic, *trion*, Baden, *kerien*, Grandchamp ; certains noms indiquent que cette terre est couverte de chaume : *seuleg*, Guéméné, *seuleù*, Baud (*seul*, *soul*, *saoul*, *chaume*).

Le champ.

Le mot *park* est utilisé partout : pl. *parkou*, *parko*, *parkaou*, *parkeù*, pl. général *parkouyer*, *parkoyer*, *parkeyer* ; cependant, dans le sud-Finistère, il ne désigne qu'un champ entouré de talus (et il est en général qualifié : *park trikorn*, « triangulaire », *park drezeg*, « aux ronces »...). Une parcelle ouverte, séparée des autres par des pierres bornales (*arz*, pl. *erzel*, *men arz*, pl. *mein arz*), se dit *tachenn*, pl. *tachen-nou*, *tachenneù* (Finistère) ; à Baud, Pluvigner, Grandchamp, ce mot désigne, non une parcelle, mais l'ensemble des terres dépendant d'une ferme. L'ancien mot, *maes*, *mes*, qui désignait un champ, ne semble avoir subsisté que dans les expressions *war-mez*, à la campagne, *er-mez*, dehors... ; mais son collectif *mejad* (env. de Pont-Croix) et son pl. *mejou* (env. de Pont-l'Abbé) désignent une étendue de parcelles ouvertes (ces deux mots peuvent être employés par les mêmes personnes, avec un sens légèrement différent : *mejad*, un groupe de parcelles, *mejou*, *mechou*, des campagnes découvertes — Ploz.) ; *trest* désigne un grand

champ (Pouldergad, Plogastel, Plonévez-P.); *liorz* (et *luorz*, Pt-le-V., Goudelin), connu partout, est le petit enclos appartenant à la maison de ferme, souvent planté de quelques arbres fruitiers, et contenant en général le tas de paille (*liorz plouz*, rég. big.); cet enclos, très petit dans la Cornouaille, peut être un grand champ dans le Trégor (Lanvollon, Goudelin...) ; *logen*, *logan*, n'a été relevé qu'à Squiffiec, St-Clet, Pt-le-V. : il désigne le champ appartenant à la maison, comme le précédent, mais ne donnant pas obligatoirement sur la cour ; la même ferme peut avoir *eul logan vihan* et *eul logan vraz* ; *zerradenn* est un autre mot de cette partie du Trégor (nord de Guingamp), et désigne un lopin de terre récupéré (*zerrin*, *serriñ*, « ramasser ») auprès d'une route, d'une rivière.

Le long des talus, surtout du talus situé au sud du champ, on laisse souvent une bande large de 4 ou 5 mètres, parce qu'on a constaté que la récolte y est médiocre (manque de soleil, humidité...); on y attache en général les vaches. Cette bande se nomme : *grinenn*, *eur hrinenn*, pl. *grinennou* (Ploz. : *grinenna ar zaout*, faire paître les vaches le long d'un talus, au bord d'une route), *grichenn*, L'H. (*grichenna ar zaout*), *letonenn*, Plouaret, Ploumilliau, Pt-le-V., *letoun*, Plougoulm, *frostach*, Pleyben.

L'entrée d'un champ est appelée *ode* dans le Léon (*ode*, *oade*, *ouade*, *node*; Brennilis : *odo*, pl. *odejo*); *toull-ode* à St-Urbain, Logonna-D. (où *ode* signifie barrière); *toull-karr* sur presque toute la partie est de la Basse-Bretagne, ainsi qu'à Cleder, Léon (*toukar* à Bubry); *toull-gleud* à Kernevel et dans la région de Gourin (*kleud*, barrière); *porchad*, *borched*, *boched*, Presqu'île de Crozon, et ouest de Quimper (dérivé de *porz*, entrée); *treborh*, *terborh*, à Moréac; *skatyer*, Groix (fr. escalier); *toulad*, *toula*, *toulè*, *toulerh*, dans la région de Vannes.

Le poteau de la barrière porte parfois un nom français : *poto*, pl. *potojou*, Presqu'île de Crozon, *pilier*, pl. *pilierou*, région de Morlaix, pl. *piliéri*, Léon ; on relève également : *pilot*, pl. *piloteù*, Pluméliau, Baud, *peul*, région de Morgat, *pel-klud*, Kerfourn, *kesar*, pl. *kesarchou*, Taulé, *marc'h-ode*,

pl. *marc'hou-ode*, Sizun, *fasellmin*, Ploubezre, Plounévez-M., *arbenn*, pl. *arbennou*, Plogastel-St-Germain, *nabenn*, pl. *nabennou*, Plogonnec, et simplement *mean*, *pierre*, pl. *mein*, Bréhat, Baie d'Audierne ; mais le mot le plus utilisé est *post* (n-ouest du Léon, est et sud du Trégor, est-Corn., nord du Vann. ; ce mot présente une grande variété de formes au pluriel : *postou*, *posou*, *pochou*, *pojou*, *pochtaou*, *pécher* (Porspoder), *pester* (Scrignac), *pestr* (Huelgoat). Il est en général suivi du nom de la barrière ; à Perret, C.-du-N., *post-koad* désigne un poteau en bois, et *post-menerez* un pilier de pierre taillée (*min-menerez*, pierre de taille). Dans tout le centre du Trégor, et particulièrement aux environs de Bégard, ces piliers sont soigneusement taillés, avec une encoche en angle droit qui assure la fermeture de la barrière (v. fig. 1).

Les différents noms de la barrière ont été relevés par M. P. Le Roux (ALBB, c. 391) : *kloed*, *kloedenn*, *kleud*, *draf*, *endraf*, *barriel*, *barrierenn*, *toull-karr*, *ode* (ces deux derniers mots désignant l'ensemble, ouverture et barrière). Nous avons pu noter, en outre, le mot *stouf* à Lohuec (*stouvañ*, boucher), et le mot *ni* à Camors et dans la presque-île de Quiberon. Très souvent, la barrière se réduit à une

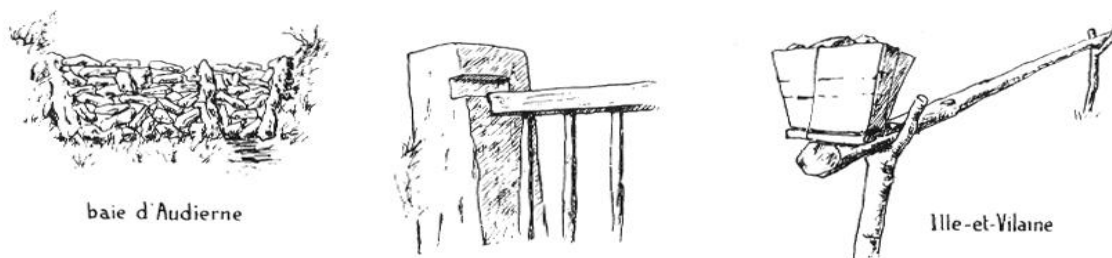


Fig. 1. — Types de fermetures. Le second croquis représente le pilier de barrière, *post-menerez*, des environs de Bégard.

simple perche, placée horizontalement, soit sur deux piquets fourchus, soit sur les talus, où elle est maintenue par deux grosses pierres ; cette perche est appelée *trujenn* à Camors, *koadenn* dans le sud de la Cornouaille (Plonéour : *koedenn* ; *koadenn bin* à Mahalon, où cette perche est en général un jeune pin), *perchenn* dans le Trégor (où ce mode de fermeture est rare, car une telle perche ne suffirait pas à retenir

les grandes vaches normandes). Le contrepoids, que l'on voit partout en Ille-et-Vilaine (grosses pierres, morceaux de fonte, dans une caisse fixée à une extrémité), semble être inconnu en Basse-Bretagne. La perche est souvent munie de fagots de ronces ou d'aubépine : *eur goadenn zrez, eur goadenn spern*. Le long de la côte de la baie d'Audierne, depuis Lesconil jusqu'à la Pointe du Raz, les barrières, et même ces perches, sont rares ; le bois y est précieux pour les habitants, comme il l'était pour leurs pères pilliers d'épaves. Les champs sont ordinairement fermés par des pierres placées les unes sur les autres ; ce petit muretin est défait, et reconstruit, chaque fois que la charrette doit passer ; mais une longue pierre plate, placée verticalement, permet de ne défaire que le tiers pour laisser passer les vaches. Cette fermeture, suffisante pour les vaches de la région, porte le nom de l'entrée du champ : *borched, boched* ; on dit : *distañka ar boched, ou raza ar boched*, défaire le muretin, *stañka ar boched*, remettre les pierres en place.

Il est à noter que l'apparition des lieuses, et, dans certaines régions (Rosporden, Pouldreuzic, Scaër...), des énormes machines à arracher et à écosser les petits pois, a obligé à élargir les ouvertures des champs : bien des champs sont munis, depuis des années, d'une barrière provisoire (en général une perche, garnie d'aubépine, ou de barbelés), et, dans le Trégor, on voit très souvent des piliers de barrière couchés à l'entrée des champs.

2. LE DÉFRICHAGE

Pour mettre, ou remettre, en valeur un terrain, on doit avant de remuer la terre profondément, enlever une première couche de racines et de mottes, que l'on retourne simplement et qu'on laisse pourrir, ou encore qu'on amasse en des tas auxquels on met le feu avant le labour.

Souches et mottes.

Les mots suivants ont été relevés : *soul*, *saoul*, *vann*, *seul*, désignant proprement le chaume (Plogonvelin : *trei ar soul*, tourner le chaume ; à Baud, le pluriel est utilisé : *terri ar sueleù*, briser les mottes); *esk*, Saint-Renan (l'ensemble de la croûte); *treujou ed*, *sklosou ed*, Saint-Urbain, souches de blé (*kas an deñved da beuri war an treujou ed*, mener les moutons paître sur le chaume); *mouted*, sing. *moutedenn*, Telgruc (*trohi mouted*, couper des mottes de tourbe), *moudenn*, pl. *moudennou*, Pt-de-V., *mouloud*, Mahalon, *mounted*, Locmaria-Berrien, mottes de tourbe (*ober mountadeg*, couper les mottes); *taoualc'h*, proprement tourbe (Lannéannou : *taoualc'ha*, défricher, ou couper de la tourbe), *toulac'h*, Plogastel St-G. ; *kalzou*, Plougonvelin (*kalza*, couper les mottes); *skodou*, Huelgoat, mottes (*frezed skodou*, briser les mottes), Squiffiec, « souches » (*diskodañ*, enlever les souches); *sklosou*, sing. *sklosenn*, Plonévez-P. (*sklosou lann*, souches d'ajonc), Plourin-Morlaix (*disklosa*, défricher) ; *kignach*, St-Clet, couche superficielle (*kignad*, enlever cette couche, et gratter, écorcher) ; *lastez*, Telgruc, couche de mauvaises herbes et de racines, L'H. : *lachte* (*dilachte*).

Défricher.

Outre les expressions données plus haut, on trouve encore, pour « défricher » : *trei douar da vreina*, Tréhou, retourner la terre pour qu'elle pourrisse ; *frehi douar*, St-Urbain ; *plomañ*, Pt-le-V., Plouaret (*plomadeg*, défrichage); *poumpa*, Ile Callot (avec une charrue spéciale appelée *poumper*); *drailha-haor*, Huelgoat (avec une marre appelée *drailh-haor*); *digarad*, St-Pol-de-L. ; *digor*, *digori douar*, Plonéour-L. (*digor douar nevez*, ouvrir de la nouvelle terre; *farda douar nevez*, Mahalon, faire de la terre neuve, expression qui couvre tous les travaux de défrichage ; *difreta*, l'H. ; *diskanta*, *ober an diskant kenta*, Ploz, enlever la couche superficielle (*skant*, écailles, *diskanta pesked*, écailler des poissons); *pigellad*, Gouarec, *pigellañ*, Squiffiec

(*pigell*, petite pioche); *troi*, ou *terri*, *douar lann*, Telgruc ; *defonti*, La Feuillée, *difonta douar*, Pouldr. ; *distripad*, Lanildut (extirper).

La déchaumeuse.

Relativement récente, elle déchire la couche superficielle (déchaumeuse à dents), ou elle la coupe (déchaumeuse à disques).

Déchaumeuse à disques : *diskou*, Plouaret, Plougoulm ; *pilligou*, Dirinon, *pilligi*, Loperhet ;

Déchaumeuse à dents : *diskraperez*, Ploz., Plouhinec (étroite ; peut passer entre les rangs de choux, pour le binage); *diaoul*, plus large (diable ; *diaoula*, passer le diable); *grifon*, St-Renan; *freherez douar*, Tréhou; *freuch*, Loperhet (désigne également la herse); *difreter*, *difreterez*, St-Urbain ; *distripater*, Plougouvelin, *distripateur*, Lanildut ; *pigellerez*, Gouarec ; *diskanterez*, Pouldergat, Plovan.

La pioche.

Les termes les plus employés sont *pig* et son dérivé *pigell* (verbe : *pigellad*, Gouarec). On trouve encore : l'emprunt français *pioch*, sud-Corn., Tréhou, Loperhet... ; *langide*, L'H., St-Urbain (ne possède pas la partie pointue); *piemont-war*, Pt-le-V. (sorte de hache-pioche, « hache piémontaise »); *trubard*, ou *pioch penn-bohal*, Tréhou (même sorte de pioche, v. fig. 2).

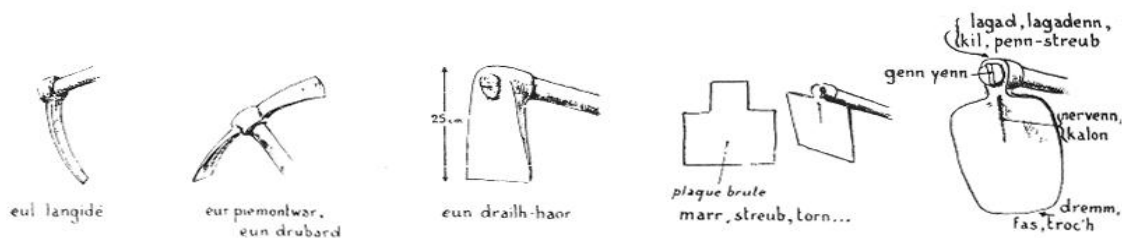


Fig. 2. — Pioches et marres.

La bêche.

On connaît, presque partout, le mot *pal*, souvent utilisé sous sa forme *bal* ; mais ce mot est souvent qualifié : *ar*

bal-palad, sud de Landerneau, *-da balad*, est du Trégor, *-palarad*, Crozon, *-gare*, Cast, *-bek*, Brennilis, *-plom*, Plougonver, Pont-Melvez, *-torri douar*, Gouézec, Pl.-du-F. ; à St-Pol-de-L. on appelle *bal-Zantec* une bêche longue et étroite ; *eur bal-stol*, Pt-le-V., *eur bal-chiminaou*, Tréglamus, *eur balikiez*, L'H., désignent, non une bêche, mais une pelle ; St-Thurien utilise le singulatif *palenn*, et Moelan une forme *bial* ; le pl. de *pal* est en général *palyou* ; on a également *paleù* (Grandchamp), et *pili* (Loperhet). Un second mot, *reañv*, ne semble connu que dans le sud : à l'ouest de Quimper (*reoñv*, Beuzec, *reoñ*, Gourlizon, *reañv*, Plovan), et sur une assez grande région au sud de Carhaix (*rañ*, Roudouallec, *rañv*, St-Thurien — qui utilise également *palenn* —, *rehoun*, Plouray, *rehou*, Kerfourn). Une combinaison des deux mots, *rañval*, dans la région de Guéméné et au nord de Guingamp (St-Clet, Squiffiec, Goudelin), désigne une sorte de pelle aux bords relevés, arrondis, utilisée pour le blé et pour les pommes.

Les mots traduisant « bêcher » se trouvent dans plusieurs des expressions données pour « bêche » : *palad* semble être le plus utilisé (Le Tréhou : *paled*) ; on trouve *palared*, *palarad*, dans la région de Telgruc, et, dans une grande partie de la Cornouaille-sud, l'expression *torri douar*, *terri douar*, briser la terre. Pour éviter de couper le sabot, la

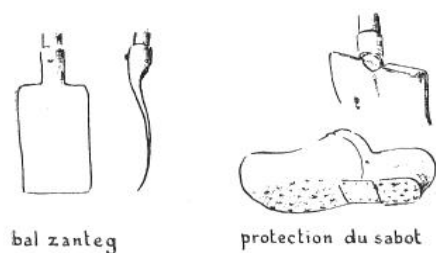


Fig. 3. — Bêche de Santec, Saint-Pol-de-Léon... ; protection du sabot.

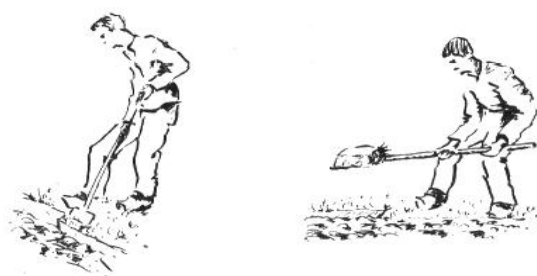


Fig. 4. — Bêchage de face et bêchage de côté.

partie de la bêche sur laquelle il appuie est parfois recourbée ; mais le paysan a souvent un sabot spécial, dépareillé (*eur voutez palared*, Telgruc, *eur votez torri-douar*, Ploz.),

sous lesquels il a fixé une plaque de fer ou de tôle : *eur plak-houarn*, Plougonvelin, *eun houarn-botez*, Ploz., *eun tamm-feilh*, Tréglamus.

Pour creuser plus profondément, on peut placer la bêche, non pas parallèlement, mais perpendiculairement au sillon ; la motte enlevée est alors jetée sur la gauche ; le sillon est plus net, et plus profond, lorsque la bêche est passée deux fois. Cette manière de bêcher n'a été observée que dans la région à l'ouest de Quimper (*ober labour don*, faire du travail profond, *tôl a-goste*, jeter de côté).

La houe.

Il existe, pour les différents travaux, de nombreux modèles de houes, depuis la petite houe qu'on passe entre les rangs d'oignons jusqu'à la grosse marre large et lourde qui sert à défricher. Les deux noms principaux sont *marr*, et *trañch*. Dans les endroits où les deux mots sont connus, le premier désigne la grosse houe, le second la petite. Pour les différentes houes intermédiaires, un qualificatif suit l'un des deux mots. Le Trégor ne connaît que *trañch*, *treñch*, et le sud-ouest de Quimper ne connaît que *marr* (*ar varr-vihan*, *-vraz*, *-ledan*, *-brocha-kôl*, *-difonta...*).

La grosse marre : elle est utilisée pour défricher, pour couper des racines, détacher des mottes larges et minces qui servent à faire des talus ; en général carrée, elle a environ 25 cm. de côté (Colpo, Baden), parfois plus : 30 à St-Pol-de-L., jusqu'à 40 à Baud ; dans le Trégor et la Cornouaille, les houes n'atteignent jamais ces dimensions. C'est le forgeron local qui façonne ces marres, en donnant à la plaque brute livrée par le quincaillier le caractère approprié à la région (angle, forme et largeur du tranchant, trempe, nervure, épaisseur du milieu...). Les noms relevés sont : *marr* (*ar varr*), pl. *mirri*, Colpo, Plougoulm, Plougonvelin, etc... ; *ar varr siek*, *ar varr santek*, St-Pol-de-Léon (mince sur les bords, épaisse en son milieu, servait autrefois à enlever des mottes pour recouvrir l'arête des pignons) ; *varroch*, Plu-melin, *varrost*, Mûr ; *maldreñch vraz*, *ar v.-*, Le Tréhou ;

streub, Plélauff, *strop*, Pluvigner, *chtrop*, Grandchamp, Colpo, *chtrep*, Baud, Baden, Arz, *chtreb*, Mûr ; *torn*, *eun torn*, pl. *torneù*, mot qui n'a été relevé qu'à Baud, désigne une très grosse marre, de 40 cm. sur 40 ; *raher*, Plumelin (et *varroch*) ; *trañdiskodañ*, Pt-le-V. ; *drailh-haor*, Huelgoat (v. fig. 2 ; *drailha-haor*, défricher) ; *trêich*, *trêich bras*, Plougoulm.

Les petites houes : *ar varr vihan*, L'H., rég. big. ; *ar varr brocha kôl*, Plouhinec ; *ar vardrañch*, Plourin (utilisée, en particulier, pour vider, dans les prairies, les canaux d'irrigation découpés à l'aide de l'instrument appelé *falz-prad*), *eur valdreñch*, *eur valdreñch vihan*, Le Tréhou ; *trañch*, Dirinon, Plonévez-P., Ploudaniel... ; *trañch-douar*, Plélauff, *treñch*, Siek, Santec, *trañch-koailh*, Huelgoat (plus légère que les deux autres houes utilisées au même endroit : *drailh-haor* et *trañch braz*) ; *pigell*, or *bigell*, Ploemeur (petite houe à butter les pommes de terre), *pegell*, Baud (sorte de petit pic), *beudjel*, Pluvigner ; *pech*, Plougoulm (pour planter les pommes de terre) ; on trouve également, au Huelgoat, une sorte de binette appelée *ar boc'h*.

Les différentes parties de la houe ont en général un nom ; la partie épaisse, dans laquelle s'enfonce le manche : *lagad*, œil, à peu près partout (*eun tól lagad-marr*, un coup de houe) ; *lagadenn*, Plougoulm ; *kil ar varr*, L'H. ; *penn-streub*, Plélauff ; le coin, enfoncé dans le manche, porte partout le nom général de *yenn* (Cornouaille, Trégor, Vann.) *genn* (St-Renan, Plogonvelin, Lanildut) ; la partie coupante : *dremm*, *dremp*, Léon, *drém*, Plougonvelin ; *fas*, Tréglamus, Plouaret ; *maruenn*, *er varuenn*, Baud ; *troc'h*, Ploz., Plouhinec ; la nervure : *nervenn*, *ervenn*, sud-Corn. ; *kalon*, *er galon*, Baud (v. fig. 2).

La tranche des prés.

C'est un instrument particulier, qui peut avoir diverses formes, utilisé pour faire, ou refaire, les canaux d'irrigation dans les prés (*goachou*, sing. *goaz*, Léon, Morlaix) : on l'appelle *heskenn-prad* à Plougoulm, *falz-prad* à Plourin-

Morlaix ; les bords des canaux ayant été coupés à l'aide de cet instrument, qui s'enfonce profondément dans le sol, le travail est terminé à l'aide d'une sorte de houe (*ar var-drañch*, Plourin). *An heskenn-prad* est également utilisée, à Plougoulm, pour couper le foin entassé.

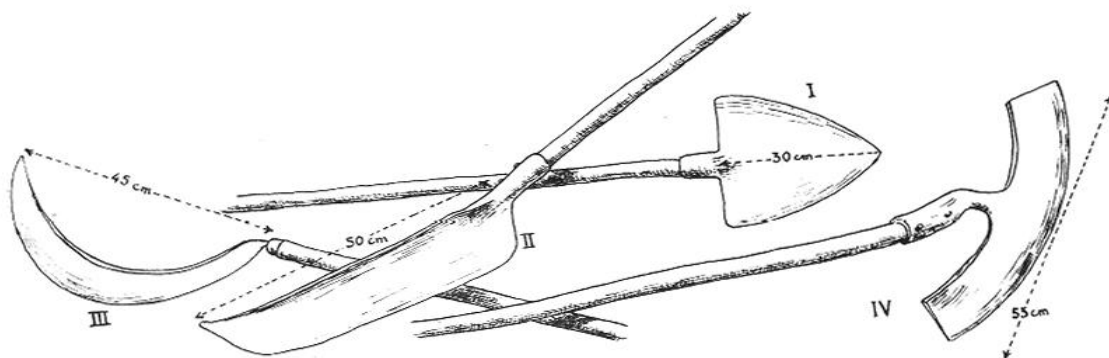


Fig. 5. — Tranches des prés. Le modèle IV (Plourin-Morlaix) peut être plus grand.

L'écobuage.

Ce travail n'a plus, dans la vie du paysan, l'importance qu'il avait autrefois : il n'existe pratiquement plus de terrains en friche, sauf ceux qu'on ne peut envisager de travailler ; dans la région de Beuzec-Cap-Sizun, cependant, certains paysans continuent à récupérer du terrain ; mais ils louent, chez le marchand de machines agricoles, une grande charrue spéciale (Pont-Croix : *kleo braz*, *kleo-difonta*), qu'ils font tirer par quatre chevaux ou par un tracteur. Nous avons, par de vieilles personnes, et surtout par des relations anciennes, des détails sur la mise en valeur des terrains en friche, très étendus il y a à peine cent ans (Dict. Géogr. d'Ogée, éd. de Fréminville, 1844 : les chiffres donnés montrent que rares étaient les communes dont la moitié de la superficie était cultivée). Le défrichage a été fait à la houe, et, en plusieurs endroits, de vieilles personnes se souviennent encore d'avoir participé à ces journées de travail collectif, qui prenaient un caractère de fête (cf. Galerie Bretonne, description p. 90 et suiv., planches 63-72). Chaque homme avait sa part délimitée : *eul lodenn-varr* (et ce terme est resté comme mesure agraire

aux environs de Pleyben : env. 4 ares), et le mot pour désigner le travail était un dérivé de *marr*, formé à l'aide du suffixe double *-adeg* utilisé pour les occupations collectives : *marradeg*. Ce mot est encore compris à peu près partout, bien que ce genre de travail, devenu très rare (défrichage de parcelles de lande, de taillis), se fasse avec l'aide d'un bulldozer (*eun tourter*) dont les services sont loués à l'heure à un entrepreneur ouvrant une route dans les environs. Au mot *marradeg* a été substituée l'expression *tennadeg belan* (arrachage de genêts) dans une partie du Trégor (Squiffiec, Pt-le-V., Goudelin).

3. L'ENGRAISSAGE DE LA TERRE

Peut-être la mise en jachère d'un champ n'est-elle plus de pratique courante de nos jours, et n'obéit plus qu'au besoin de pâture, parce que le paysan accorde plus d'importance à l'engraissement du sol — bien qu'il soit permis de croire que le soin porté à l'engraissement n'est lui-même que la conséquence de la nécessité, pour le paysan, de faire produire son terrain : les propriétés sont morcelées, les besoins sont devenus plus grands. Pour que sa terre puisse avoir le plus grand rapport possible, le paysan étudie donc la succession des cultures, remplaçant des plantes à racines peu profondes par des betteraves ou des pommes de terre, et, de plus, il utilise abondamment les engrais, artificiels ou naturels.

Engraisser la terre.

Trempe, Pogonvelin, Lanildut, H.C., Plougoulm, *trempe*, Ch.-du-F. ; *temzi*, nord de Guingamp (*temz*, valeur nutritive de la terre : *n'eus tamm temz ebed er park-mañ*) ; *gresi*, Ile de Batz (ces trois mots pour « engraisser » ne semblent pas connus dans le sud) ; *suia*, rég. Polonévez-P. (*stu*, même sens que *temz* : *douar distu*, terre épuisée, *douar stuiet mad*, terre bien engraisée) ; *kardelad*, Pluvigner, Grandchamp ; *teila*, Corn., *teilo*, Roudouallec, *teilad*, Plou-

rin-M., Tréglamus, *teïlhad*, St-Renan, Gouarec, *teïlhed*, Perret ; *lakaad teil en douar*, Baud (ces différentes formes du même verbe s'appliquent plus spécialement au fumier, *teil*, bien qu'elles puissent avoir le sens général de *temzi*, *stuia*, *trempe*, *gresi*, là où ces mots ne sont pas utilisés) ; lorsqu'on esgraisse à l'aide d'engrais artificiels, on précise généralement : *ludua*, L'H., *lakad ludu*, Plougoulm, *ada ludu*, *skuilha ludu*, *leda ludu*, Ploz. etc. (*ludu*, cendre ; *hada*, *ada*, semer ; *skuilha*, verser, et plus précisément, dans la région big., verser en secouant, éparpiller ; *leda*, étendre ; on utilise également les verbes signifiant étendre le fumier ; v. plus loin : *fouilha*, *skigna*, *strèen*, *sklabea*, *sklabeza*).

Engrais artificiels.

On emploie souvent le mot français : *angrez* ; on précise parfois : *nitrat*, *amoniak*... Mais, presque partout, on se sert du mot qui désigne la cendre : *ludu* (la consistance, la couleur, des engrais artificiels, rappellent la cendre). Mais la cendre étant également utilisée comme engrais, il est nécessaire de préciser (sauf lorsque la confusion est impossible : *eur zahad ludu*, un sac d'engrais) : *ludu oaled*, Plouhinec, Pouldreuzic, *ludu ôled*, L'H. (cendre de foyer) ; *ludu tan*, Peumeurit, Pluguffan, Plonéour (cendre de feu) ; *ludu griz*, expression très répandue pour les engrais artificiels (cendre grise). Lorsqu'il est nécessaire de préciser la nature de l'engrais artificiel, on emploie le mot français ; mais le nom de l'une de ces espèces, *super* (superphosphate), tend à devenir aussi général que *ludu* (*eur zahad ludu*, *eur zahad super*).

L'engrais artificiel se sème à la volée ; mais, pour les pommes de terre, le semeur laisse tomber une traînée dans chaque sillon. Les semoirs d'engrais se répandent de plus en plus (*eun haderez ludu*, pl. *haderezed*). Aux environs de 1920, dès l'apparition des engrais artificiels en Bretagne, un ingénieux semoir d'engrais avait été réalisé à Ploézal (C.-du-N.), par un retraité de la marine, et ce semoir était

encore utilisé, il y a quelques années, dans plusieurs fermes de la région. Accroché à la charrue, il laissait tomber, par une vanne réglable, l'engrais dans le sillon ; un cylindre

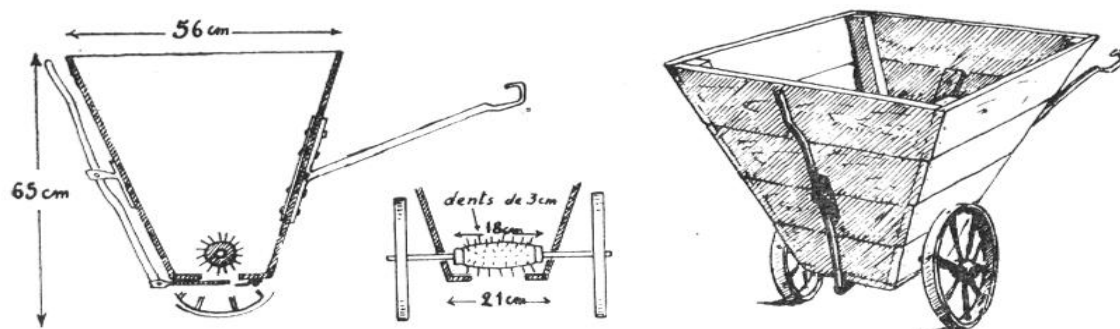


Fig. 6. — Semoir d'engrais (Ploézal, C.-du-N.).

de bois, garni de dents de fer, tournait avec le moyeu des roues et réduisait en poudre les grumeaux qui pouvaient se trouver dans l'engrais ; en creusant le sillon suivant, la charrue recouvrait cet engrais.

Le maerl.

En général, c'est le mot *merl* qui est utilisé ; on dit encore : *skotilh*, maerl dragué au Minou par les bateaux qui pêchent la coquille St-Jacques (verbe : *skotilha*) ; *skoteilh*, Pleyben ; *grozilh*, Plonévez-P. ; *grouan ha kregen*, Plovan, Pouldr. (sable coquillé).

Le sable qu'on utilise souvent pour alléger le sol (culture des carottes) est appelé *grouan* (Ploz. : gros sable), *sab*, *zab*, Trégor, *tréz*, L'H., Léon. *Mannou-dréz*, à Plougoulm, désigne un mélange de fumier et de sable.

Le fumier.

Le terme général est *teil* (*teilh*, *tei*). On fait la distinction entre le fumier chaud (*teil tomm*, vann. *tei tuemm*, rég. big. *teil kraou*, « fumier de crèche »), litière des étables, et le fumier froid (*teil yen*, *teil yin*), qui est constitué par de l'ajonc, de la fougère, de la paille, qu'on a étalé sur l'aire ou dans les chemins et qui pourrit au bout de quelques mois.

Pour le fumier chaud, on précise en général la sorte de fumier à l'aide du nom de la bête (qui peut avoir plusieurs formes dialectales : *teil-buoh*, *-bioh*, *-beuh*, fumier de vache, et aussi *teil-saout*, *teil-zaout*, de vaches) : tous les fumiers n'ont pas la même valeur, et ne s'utilisent pas indifféremment. On dit, à Plougoulm : *teil-bioh*, *teil-gavrig*, *teil-deñved*, *teil-loan*, *teil-moc'h*, fumier de vache, de chèvre, de moutons, de cheval, de cochons ; Ploz. : *teil-marc'h*, *teil-zaout*, *teil-oc'h* ; L'H. : *teil-kezeg*. L'expression *teil-ker* (de la maison, de chez soi) désigne presque partout le produit des fosses d'aisance. *Teil* a d'autres qualificatifs : consistance — les litières peuvent être différentes : paille, ajonc —, état de décomposition ; ainsi, à Telgruc : *teil groz*, *teil munud*, *teil brein* (pourri), *teil fresk*.

Le fumier froid a plusieurs noms : *gouzi*, Taulé, *gouzilh*, Ploz., *gouzel*, St-Renan (*gouzela*, couper de la litière, garnir de cette litière) ; *gouziadenn*, Plourin-M. (couche de litière : *eur houziadenn war ar porz* — ou *war al leur* — sur l'aire) ; *mannou*, L'H. (produit du curage des fossés) ; *mannou-dréz*, Plougoulm (mélange de fumier et de sable) ; *rayenn*, Ch.-du-F. (litière qu'on fait pourrir, et qu'on étale sur les prairies ; ce mot ne semble connu que dans cette région) ; deux autres mots ont été relevés aux environs de Morlaix, et désignent la litière non coupée : *brugenn*, en général plant, ou étendue, de bruyère, ici herbe courte, mélangée de petits plants d'ajonc, et *jorb*, même sens, mais végétation plus haute, comme *gouzi* (cf. chanson de Yann ar C'haroff : *dre ar jorb hag al lann...*).

Dans les fumiers froids on peut également noter le marc de pommes (se donne aux vaches lorsqu'il est frais ; le reste est porté au champ) : *skluj avalou*, L'H., *maskou avalou*, *maskachou avalou*, Pleyben, *mar avalou* ou *mal avalou*, Taulé, *malajou avalou*, Mahalon. Les fermes situées aux alentours des conserveries de poissons disposent également d'un engrais excellent, d'une action rapide : les déchets de sardines, de maquereaux et de thons ; on dit : *pennou pesked*, têtes de poissons, et, plus fréquemment, *pennou sardin*, têtes de sardines, même si l'expression est

inexacte (*eur botad pennou sardin*, un fût de déchets de poissons, Douarnenez, Audierne).

On mélange souvent le fumier froid et le fumier chaud ; le mélange, dans le Trégor, est appelé *teil koublet* (Tréglamus : fumier chaud et feuilles mortes ; St-Clet : fumier chaud et *kignach*, produit du déchaumage).

Tas de fumier.

Les crèches vidées, le fumier était généralement transporté directement au champ, où on en faisait un grand tas qui y attendait l'époque des labours ; le fumier enlevé chaque jour de l'écurie était entassé près de la porte : *ar bern teil kezeg*, Telgruc, *ar pezh teil*, *ar pezh teil marc'h*, Ploz. Il existe maintenant, dans la plupart des fermes, une plate-forme cimentée, sur laquelle on amasse le fumier, qu'en peut arroser fréquemment de purin (*hañwoez*, Lesnéven, *hawé*, *dour-hawé*, Pt-le-V., *añwed*, Ploz.). Le grand tas, dans le champ, est ordinairement appelé *bern teil* (Goudelin, St-Gilles : *groahell*). Avant le labour, le fumier est disséminé en petits tas sur toute la surface du champ ; on nomme chaque petit tas : *bern teil*, Plélauff, Tréglamus, *bergn teil*, Lanildut ; *diskarg teil*, L'H., Ploudaniel, St-P.-de-L., Le Tréhou(*diskarga*, décharger) ; *kälz teil*, *er galz teil*, Pt-le-V., *skalzenn*, pl. *skalzennou*, Gouarec (Ploudaniel : *kälzadenn* désigne un tas de foin dans le pré) ; *bolz*, *eur volz*, pl. *bolzou*, Plourin-M. ; *sao*, *eur zao deil*, Ch.-du-F., *saou*, or *sao deil*, Huelgoat. Une rangée de ces petits tas (déchargés en arrêtant le cheval tous les dix pas) est appelée *steud*, *eur steud teil*. Squiffiec, Gouarec, Plougouven, *sted*, Grandchamp ; *steudenn*, pl. *steudennou*, Plougoulm.

Etendre le fumier.

Leda teil, Lanildut, Dirinon, St-Renan (*an teil deñved a vez ledet gand an daouarn*, le fumier de moutons s'étend à la main), sud-Corn. ; *skuilha teil*, Le Tréhou, Plougoulm, *skuilh teil*, Tréglamus, *skuilhet*, Huelgoat, *skuilhé*, Ch.-du-F., *skui teil*, Pt-le-V., *suilh teil*, Ploudaniel (et *fuilh teil*),

streuilh, Plélauff, *streuilhou*, Gouarec ; *stulein*, Mûr ; *fuilha*, St-P.-de-L. ; *fouilha*, Plourin ; *skigna*, L'H. ; *stèen*, Grand-champ, *strévuein*, Baud ; *sklabea*, Taulé (en général, ailleurs, péjoratif : éparpiller irrégulièrement, faire du mauvais travail : *'mañ o zreo war sklabe*, leurs affaires sont en désordre, Squiffiec).

Le goémon.

Il existe deux mots principaux pour désigner le goémon : *goumoun*, *gomon* (ce mot n'a été relevé que sur une partie du Trégor ; le mot français est un emprunt au breton), et

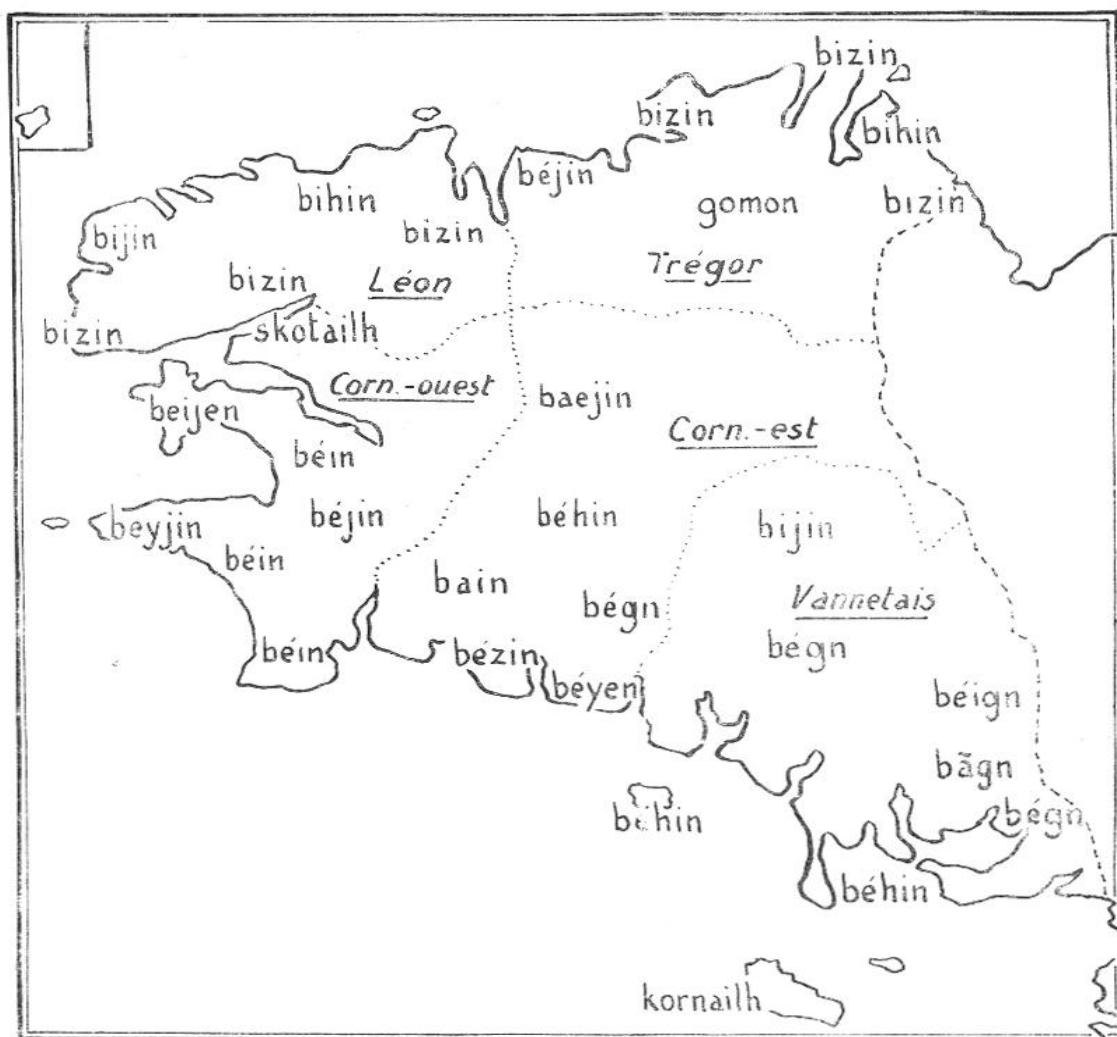


Fig. 7. — « Du goémon ».

bezin (*bizin*, *bejin*, *bijin*, *behin*, *béin* — v. carte) ; on trouve deux autres mots, qui désignent sans doute des espèces de goémon : *skotailh*, St-Urbain, et *kornailh*, Erdevén, Bangor (Belle-Ile). Le goémon n'est en général pas connu à l'intérieur des terres ; mais, le long de la côte, chaque espèce porte un nom (la réglementation de la coupe dans les régions où elle existe, n'est pas la même pour toutes les espèces), et le nom diffère souvent avec l'endroit (il arrive que le même mot désigne, en deux endroits, deux espèces différentes). Le relevé de toutes ces expressions, avec des enquêtes sur leur sens précis, fournirait la matière d'un gros ouvrage (1). Celles données ci-dessous ont été notées en quelques points seulement : *tali*, Ile de Batz, « thalles de laminaires », *tali*, ou *kaol*, Kerlouan (à l'I. de B., les vieux utilisent aussi *tonn siliou* ; c'est le goémon qui est fixé sur les rochers du fond, et qu'on coupe à l'aide d'une faucille spéciale fixée sur un très long manche) ; *bein chiliou*, Ploz. (*siliou*, *chiliou*, anguilles, congres) ; *gouahi*, Plouescat ; *kalkod*, *melkern*, *meskern*, I. de B., *bein teo*, Plouhinec, Pl., *kaol*, Kerlouan, *kaolach*, Plogoulm, « stipes de laminaires », gros bâtons qui viennent à la côte par mauvais temps ; *bezin avel*, *bezin ebrel*, *tonn ebrel*, I. de B., *bein avrilh*, Ploz., *bizin tonn*, Plougoulm, *raskin*, L'H., *bezin tor*, Plougonvelin (goémon de dérive, jeté à la côte pendant les grandes marées d'avril ; le goémon de dérive a également le nom général de *bezin distag*, I. de B. : détaché) ; *bezin skign*, *bezin glaz*, I. de B., Plougoulm, *bein glaz*, Ploz., goémon de rive, goémon vert ; *bezin du*, *bezin iae*, *bezin koumoun*, I. de Batz, *bizin du*, Plougoulm, *bezin troh*, Plougonvelin, *bein du*, Ploz. (goémon noir ; à l'I. de B., se coupe du début mai à fin juin) ; *liken*, *tellesk*, I. de B.,

(1) Le nombre des sujets sur lesquels nous nous proposons d'enquêter, le nombre de nos points d'enquête, ne nous permettaient pas de faire une étude exhaustive sur cette question. On aura une idée de son intérêt, et de la variété des expressions qu'il est possible de relever sur quelques kilomètres de côte, en lisant l'ouvrage de M. Paul QUENTEL, *Goémon et Goémoniers de deux communes du Léon, Kerlouan et Brignogan*, dont la première partie vient de paraître dans la revue *Etudes Celtiques* (vol. IX, fasc. 1, pp. 190-240).

bezin gwenn, Plougoulm, *pioka*, Plonéour-Trêz (goémon blanc, pioca, utilisé dans l'industrie : gelées, etc. ; à l'I. de B., sert à confectionner des crèmes pour rhumes et bronchites, mais surtout, comme ailleurs, est vendu, une fois séché sur la dune : *pemp sahad liken glaz a ra eur zahad hini seh*, cinq sacs de pioca vert font un sac de pioca sec) ; *bezin korre*, *bezin tan*, presq. de Crozon, *bein soud*, Ploz., l'ensemble des espèces qu'on brûle pour faire des pains de soude.

Coupe et ramassage du goémon.

Pour couper le goémon sur les rochers couverts, on utilise des faucilles de forme spéciale dont le manche (en pitchpin : *sab ruz*, I. de B.) est très long (3 m., Kerlouan, 4 m., I. de B., jusqu'à 5 ou 6 m., Plouguerneau) ; c'est une forge de St-P.-de-L. qui fournit la plupart de ces faucilles, dont les meilleures sont celles qui sont faites à partir d'une lame de ressort de voiture légère (*eur resort charabban*) ; le nom de la faucille est *gilhotin*, I. de B. (*ar hilhotin*,

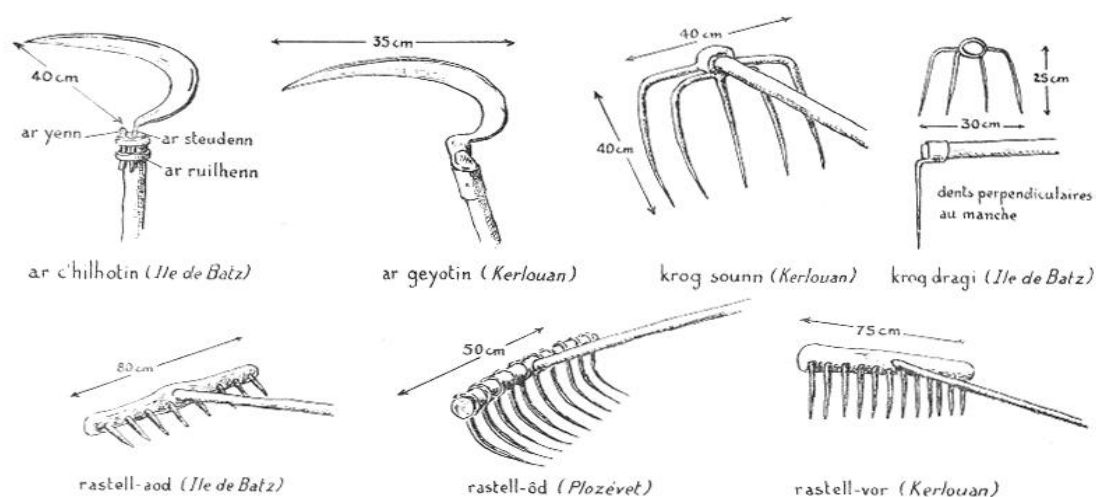


Fig. 8. — Faucilles, crocs et râteaux à goémon.

diou gilhotin), *geyotin*, Kerlouan, *falz hir*, pl. *filzier hir*, Plouguerneau, *pigouilh*, Plogonvelin. Ces faucilles se battent, emmanchées, sur l'ancre du bateau.

Le goémon de dérive se ramasse à l'aide de crocs et de râteaux spéciaux, dont la forme varie avec la région : *krog dragi*, ar *hrog dragi*, I. de B. (le manche, de 3 m., forme un angle droit avec les dents) ; *krog sounn*, ar *hrog sounn*, Kerlouan (plus grand, avec un manche de 5 à 7 m.) ; *rastell-vor*, Kerlouan, râteau qui a en général douze dents, et un manche de 3 à 4 m. ; *rastell-aod*, I. de B., râteau à huit dents de bois, plus courtes que celles du précédent, manche de 3 à 4 m. ; *rastell-aod*, St-Pol-de-L., *rastell-goad*, *rastell hir*, *rastell gaolach*, Plougoulm (même râteau, nombre de dents variable) ; *rastell-aod* désigne, dans la baie d'Audierne, un râteau à longues dents de fer, recourbées, avec un manche deux fois plus court (on trouve le même râteau à Plougoulnvelin : *eur rastell da vezina*). Le goémon, dans cette région, ne se coupe pas, et ne se ramasse pas d'un bateau ; on en entasse le plus possible, à marée basse ou à mi-marée, lorsqu'il en vient à la côte, et il est ensuite monté sur la falaise par les charrettes des paysans (travaillant pour eux-mêmes ou prêtant leurs services aux femmes des pêcheurs), ou encore sur des civières : *kravaz daoubenneg*, pl. *krivijer*, baie Aud. A l'I. de B., il existait autrefois un bât spécial pour transporter le goémon et le fumier : *ar herieriou* ; ce bât étant conçu pour être basculé et vidé d'un coup d'épaule.

Lorsque la coupe se fait en eau profonde, le goémon se charge directement sur le bateau ; mais souvent la coupe se fait à marée basse, sur des rochers découverts, et le goémon est aussitôt lié en dromes qui flotteront et qui seront halées à marée montante (drome : *kazekenn*, *eur gazekenn*, Plougoulnvelin, Trégarvan ; *eur reut*, I. de B.). Pour faire une drome : on tend parallèlement sur la vase six cordes distantes d'un pied, puis six autres cordes perpendiculairement aux premières ; on les relève et on les noue, une fois le tas fait. Ces cordes sont de différentes sortes : *kerdin kanab*, de chanvre, *lin*, de lin, *hesk*, de laïche ; on utilise également des torsades de ronces, de houx, de noisetiers : *goedennou drez*, *kelenn* (*kirain*, *gar-gal*), *kelvez* (*kelvenn*). La longue corde qui sert à traîner

la drome est appelée *chap* à Trégarvan (*eur chap*), *tretenn* à Plougonvelin (*eun dretenn*) (2).

Le goémon qui n'est pas utilisé pour la terre est brûlé, et la cendre, agglomérée en pains carrés (*eun dorz soud*, Ploz., I. de B., un pain de « soude »), est transportée aux usines d'iode. C'est une des occupations de la femme du pêcheur : *despen bein*, *ramach bein*, ramasser du goémon, *sevel bein el lae*, monter le goémon sur la falaise, *leda bein da zehi*, étendre le goémon pour sécher (Ploz.), *skuilha*, *ingala bezin war al leton*, I. de B. (une autre occupation : *ober eun aeéez*, *ober aeéchou fennad*, Ploz., faire une après-midi de sarclage, chez le paysan qui a prêté sa charrette). Le goémon, toute la journée, alimente un feu dans une

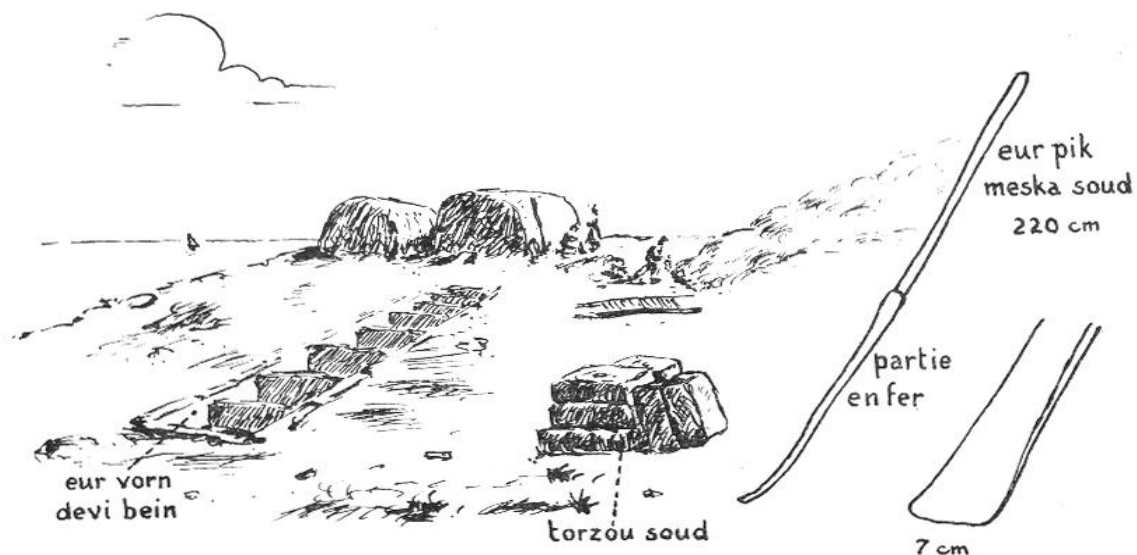


Fig. 9. — Brûlage du goémon (environs d'Audierne).

fosse dallée et compartimentée, creusée dans la dune : *eur vorn devi bein*, Ploz., *eur forn*, I. de B. (dans la baie d'Aud.

(2) En général, un homme reste sur la drome, qu'il guide à l'aide d'une longue perche ou de son râteau ; les noyades ont été fréquentes, car la drome se retourne facilement, et peu de personnes, sur la côte, savaient nager. Quelques-uns des détails de ce paragraphe ont été empruntés à un long article en breton paru dans le *Courrier du Finistère* (18 avril, 23 mai 1936) : *an trouc'ha bejin en eul lodenn deus kanal Naonet da Vrest azalek Mell-Vern beteg ar Rad*, la coupe du goémon en une partie du canal de Nantes à Brest, depuis Port-Launay jusqu'à la Rade.

chaque four a une dizaine de compartiments de 70 cm. de côté, profonds de 50 cm. ; les fours sont plus grands à l'I. de B.) ; le soir, la pâte incandescente qui s'est déposée dans les compartiments est remuée à l'aide de longues piques : *eur pik meska soud*, Ploz. *eur pifon*, I. de B. (dès qu'un carré est terminé, enfants et grandes personnes, venus des environs, étalent sur le bloc noir et brûlant des pommes de terre ou des berniques : *poeza valouar ha birinig war soud*, Ploz.). Les pains de « soude » (env. 60 kg.) sont descellés le lendemain, et entassés.

L'industrie de la soude a plus de soixante ans dans la baie d'Audierne (usines à Audierne, Penmarc'h) ; elle n'est apparue qu'en 1929 à l'Ile de Batz. Depuis une dizaine d'années, le brûlage sur la falaise devient très rare, car la plupart des usines se sont équipées pour traiter directement le goémon sec qui leur est porté en charrettes ou en camions.

4. LA CHARRUE

La carte 12 de l'A.L.B.B. montre que le mot utilisé pour « charrue » est généralement une forme de *arar* ; une petite aire seulement, au fond de la baie d'Audierne, emploie *kleo*, proprement « ferrement ». Les formes qui nous ont été fournies sont les mêmes que celles relevées par M. Le Roux il y a cinquante ans ; mais en certains endroits, il est difficile de préciser si nous nous trouvons dans l'aire *alar*, *aler*, ou dans l'aire *ara*, *arel*, *arer*. C'est ainsi que nous avons noté *arar* à Plourin-M., près du pt 12 de l'A.L.B.B., *alar*, pl. *eler*, à St-Renan, près du pt 9, *alaer* à Gouarec, près du pt 60, *aral*, pl. *erel*, à Plougoulm, près du pt 6. Nous avons pu noter par ailleurs :

— que fréquemment le mot ne désigne que l'ancienne charrue, et que c'est ordinairement une forme du mot français brabant qui est utilisée lorsqu'on parle de la charrue réversible, parfaitement réglable, avec laquelle on fait pratiquement tous les travaux de labour : *braban*, *brabañs*, *baraban* ; on relève également : *kleo braban*, *kleo*

ouarn, ar hleo..., Ploz. ; *an daoubenneg*, Pould. ; *eur braban da drei ha da zouara*, St-Renan (pour tourner et pour butter, expression qui précise la différence avec la vieille charrue en bois) ;

— que le mot *kleo*, relevé au pt 47 seulement (Plouhinec), est connu jusqu'au pt 52 (Plomeur) : *kleao*, Pould., *kleo*, Plonéour-L. ; il est également utilisé, avec le même sens, à Telgruc et à Argol ; à l'H., on l'emploie au pluriel, et il signifie les instruments de la ferme : *chomet eo ar hleoïou er park* ;

— que des formes de *kleo*, et de son dérivé *kleoaj*, servent à désigner le soc de la charrue sur une aire couvrant le sud-est de la Corn. (Beuzec-C., Kernével, Le Tréhou) et une partie de la région vannetaise (Inguiniel, Bubry, Colpo).

La charrue en bois.

Bien qu'elle ne soit plus en usage depuis longtemps pour les labours ordinaires, on peut encore la voir dans plusieurs fermes, où elle sert parfois à creuser des sillons pour les pommes de terre. Elle était très simple : fixée à l'âge, une pièce de bois dont la pointe était gainée de fer, fouillait le sol. Cette vieille charrue était simplement appelée *alar, arar...* ; mais, dès l'apparition de la charrue à versoir et à soc de fer, on a partout précisé, en général à l'aide du mot *koad*, bois : *alar koad*, L'H., *aler goet*, Pluvigner, *alar mod koz*, St-Urbain. A Ploumagoar, près de Guingamp, elle portait un autre nom, qui ne semble connu qu'à cet endroit : *gwiz, ar wïz* (qui signifie également « truie » ; cf. dict. gallois de John Davies, 1632, qui donne, sv. *aratrum* : *aradr, gwydd aradr*). Le caractère commun de toutes ces charrues primitives était que rien n'était prévu pour le réglage de la profondeur et de la largeur du sillon ; dans celle de Pluvigner, la chaîne de traction était attachée au milieu de l'âge, et passait par un étrier fixe, entourant le bout (fig. 13). Le conducteur devait appuyer sur les mancherons pour remonter l'avant de l'âge et diminuer la profondeur du labour, et les soulever, au contraire, pour en

augmenter la profondeur ; et il lui fallait pousser vers la gauche, ou vers la droite pour régler la largeur du sillon ; avec la charrue de Ploumagoar, le laboureur devait fréquemment sauter d'un côté à l'autre des mancherons, sans doute pour corriger les déviations dues aux irrégularités du sol, et ces bonds inattendus effrayaient les semeuses. A Pt-le-V., le verbe, pour « régler la profondeur », était *keuniañ*, *keugnañ* (*keugnañ war lae*, *keugnañ war traou*). Des perfectionnements ont peu à peu été apportés à la vieille charrue ; des oreilles de bois ont été fixées, très tôt, de chaque côté du groin, et, souvent, des plaques épaisses de tôle ont été substituées à ces oreilles de bois ; et surtout, la charrue a en général été munie d'un régulateur ; celui de la charrue de bois de l'H. permet de régler à la fois la largeur et la profondeur du sillon. Cette évolution fait

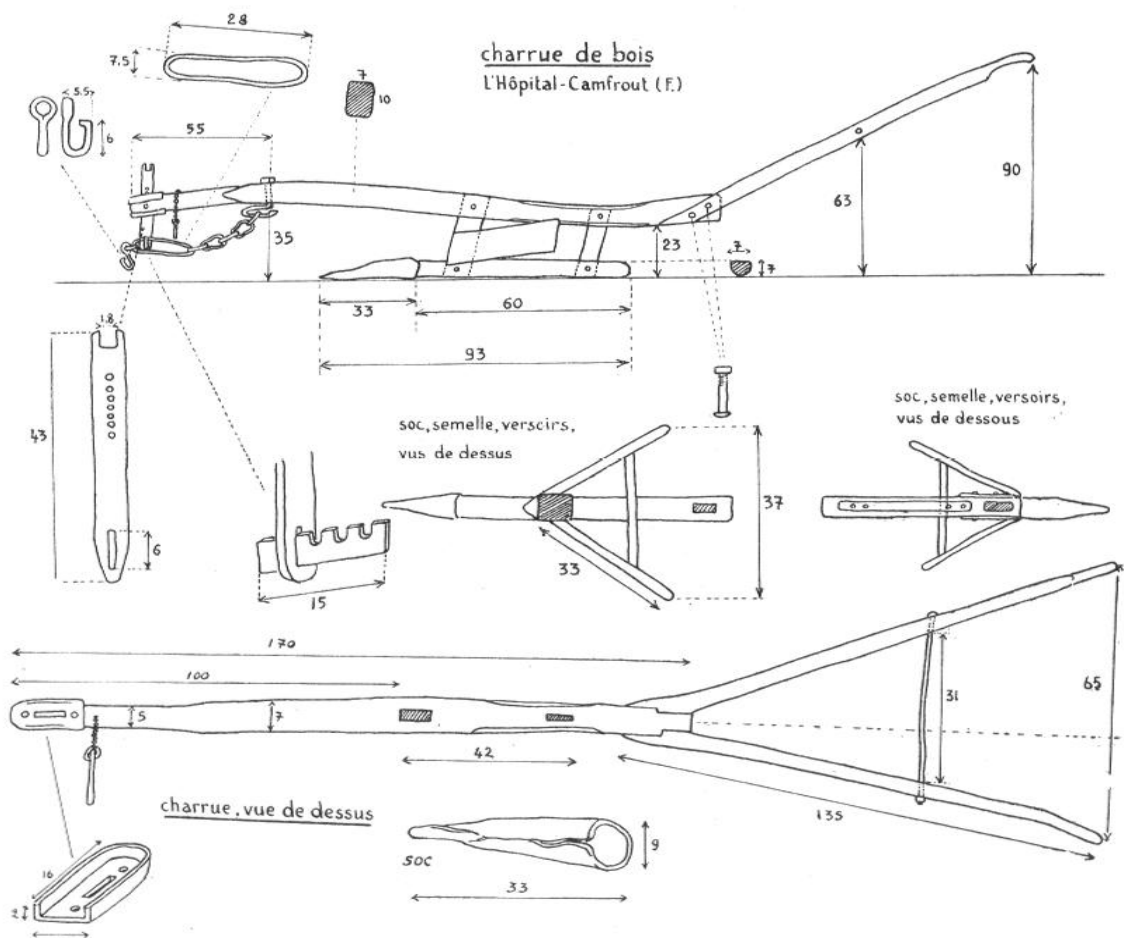


Fig. 10. — Charrue de bois perfectionnée (oreilles, régulateur).

que les souvenirs sont peu précis, en ce qui concerne les noms des différentes parties de la vieille charrue, et souvent le même mot a été appliqué, suivant l'endroit, ou même suivant les personnes interrogées, à des pièces différentes. La pièce de bois garnie de fer, est appelée *maber*, Mahalon (cf. dict. de l'A. : *mab-araire*, « bois qui entre dans le soc ») ; à Lanildut, le nom de cette pièce est *kou-zarc'h* (cf. Pelletier : *consouc'h*, la pointe de bois qui entre dans le soc de la charrue et la tient ferme ; on peut supposer que le mot est composé de *koug*, cou, et de *soc'h*, soc, bien que pour Pell. le premier terme soit la prép. *com-*) ; le même mot désigne, au même endroit, dans une charrue moins ancienne, la partie du versoir à laquelle est fixé le soc. La semelle de la charrue, pièce qui touche le sol, dans la charrue de bois (comme, aux mêmes endroits, dans les charrues plus modernes), est appelée *keñver*, St-Renan, *kéver*, Ploudaniel, *gougéver*, Mahalon ; cette semelle était fixée à l'âge par une pièce de bois : *gwareg*, *ar wareg*, L'H.

Le réglage.

Les Gaulois connaissaient déjà l'avant-train, qui permettait de régler la profondeur et la largeur du sillon : la profondeur, en descendant ou en remontant le traversier sur lequel reposait l'âge, la largeur en déplaçant vers la droite ou la gauche les deux chevilles de ce traversier. L'avant-train que nous pouvons encore voir dans certaines fermes, et même l'avant-train entièrement métallique fabriqué vers 1890 par les établissements Savary à Quimperlé, n'en diffèrent que par le fait que le traversier n'est pas mobile : le réglage en profondeur se fait en déplaçant, sur l'âge le point d'attache de la chaîne de traction, c'est-à-dire les deux chevilles entre lesquelles se place le gros anneau de cette chaîne. Le singulier *kilhor*, *ar c'hilhor*, est assez rarement employé (Mahalon, Goulien) ; on utilise en général le pluriel, traité comme un singulier : *kilhorou*, *eur hilhorou*, Huelgoat, *kilhorou*, Plougoulm, St-Renan, *kilhourou*,

Lanildut (*eun alar war gilhourou*, une charrue à avant-train), *kuiloro*, Tréglamus, *keiorou*, Plougonvelin (bien qu'on ne voie plus cet avant-train, le mot est resté : *n'en*

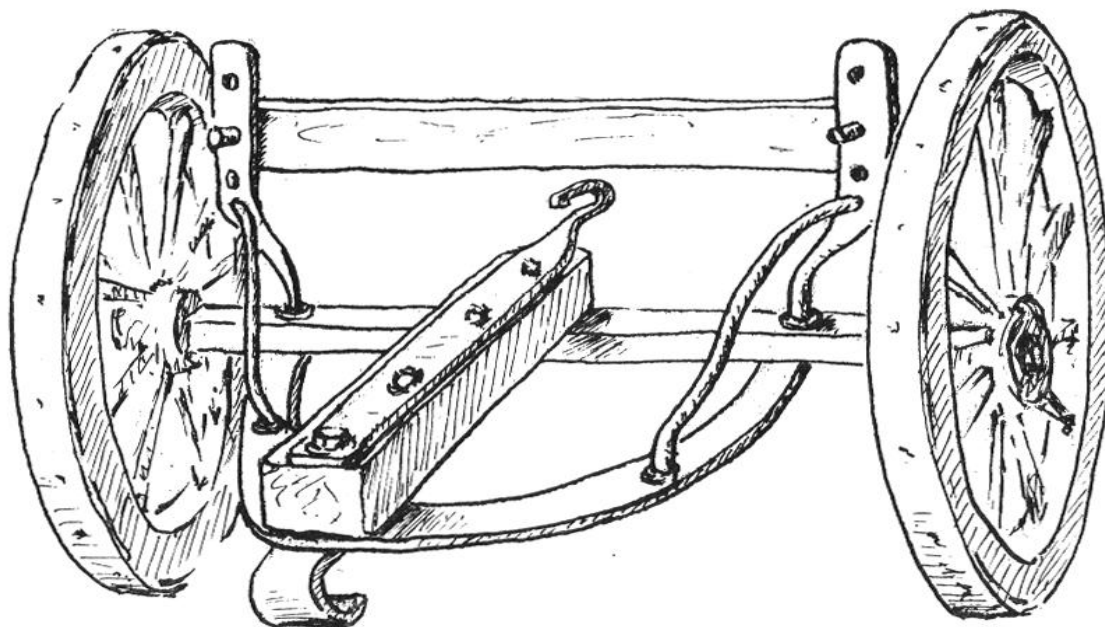


Fig. 11. — Avant-train (Saint-Clet, C.-du-N.).

deus ket mui na karr na keiorou, il ne possède plus ni charrette ni avant-train), *huoraou*, Gouarec (*kilhorou* a pris le sens de « ce qui supporte » : *sounn war e gilhorou*, bien

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 12. — Avant-train, Goulien, Finistère (d'après un croquis inédit de R.-Y. Creston).

droit sur ses pattes) ; on trouve un autre mot dans le vannetais : *rodell*, Baud, *reudell*, Baden, *rieul*, *rieulleù*, Grandchamp ; à Ploulec'h, c'est le mot signifiant traîneau qui est employé : *treniel*, *an dreniel* (le changement d'emploi a amené un changement d'appellation : l'ancien chariot de traction n'est plus utilisé que comme support de la charrue, et d'autres instruments, entre la ferme et le champ). Pour désigner le limon de l'avant-train, on utilise en général le mot qui traduit âge, *laz*, en le faisant suivre ordinairement du nom désignant l'avant-train : *laz*, ou *laz ar hilhorou*, Pt-le-V., St-Clet, Ploézal, *laz*, Baud, *az er huoraou*, Gouarec ; on trouve encore : *peller*, Mahalon, Plouhinec, *gaolienn*, *ar haolienn*. Plourin-M. (limon en fourche). Sous le limon, il y a parfois une pièce de fer, qui le soutient, et qui, pendant le labour, traîne sur le sol : *ar ruzerez*, *ruzerez ar hilhorou*, Pt-le-V., Plozéal. Le traversier sur lequel repose l'âge a le même nom que le traversin (dérivé de *plu*, des plumes) : *plueg*, *ar plueg*, St-Clet, Plourin-M., *pluenn*, *qu bluenn*, Ploézal, Ploulec'h, *plung er huoraou*, Gouarec. La cheville qui, sur ce traversier, permet de régler la position de l'âge, est appelée *ibilh*, Pt-le-V., Mahalon (cheville), *pipot*, Gouarec, *pitoun*, Plougoulm, L'H.

La chaîne de traction, fixée à l'âge par deux chevilles, a presque partout le nom général de *chadenn* (Gouarec, Tréglamus, *chadenn alar*, L.H.) ; on trouve encore : *gawienn*, Baden (on se souvient encore de l'avoir vue faite de branches tordues ; cf. Gr. de R. : « Chaîne de bois faite de branches retorses qui attache la latte au chariot, *güeadenn*, Dict. de

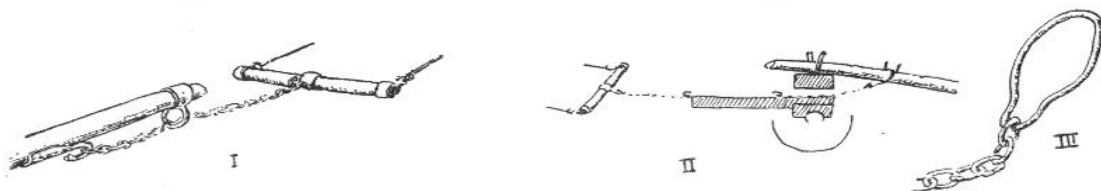


Fig. 13. — Chaînes de traction : I. Pluvigner (Morb.) ; II. dans une charrue avec avant-train ; III. gros anneau de la chaîne.

l'A. : *gadoin*, *guialenn*, *redeel*, Pell. *gweden*), *raou*, Plonévez-P., *rao*, Ch. du-F. (à Pleyben, ce mot désigne une grosse chaîne courte, dont on se sert pour ébouler le bois en grume).

Le gros anneau de cette chaîne a plusieurs noms, dont certains rappellent qu'il était autrefois en bois : *plegenn*, *ar blegenn*, St-Clet (terme général pour tout ce qui est tordu, courbé ; cf. le cercle de la faux), *lagadenn*, Pt-le-V. (œillet), *direnn*, Lanildut, St-P.-de-L. (pièce d'acier), *patenn*, *ar batenn*, Plourin M., *huitel*, Mûr, *flask*, *flachk*, Baden (*flachk oulum du*, anneau en bois d'ormeau), *mailh*, Taulé, *mel braz*, St-Renan, L'H. (cf. ALL, c. 121, pts 7,10 : *la mâl*, la chaîne de la charrue ; Catholicon *maillet*, « eillet »). Les chevilles entre lesquelles se plaçait le gros anneau, et qui pouvaient se déplacer sur l'âge (dans lequel étaient percés 7 ou 8 trous), avaient autrefois, d'après les vieux ouvrages, chacune son appellation propre : la deuxième

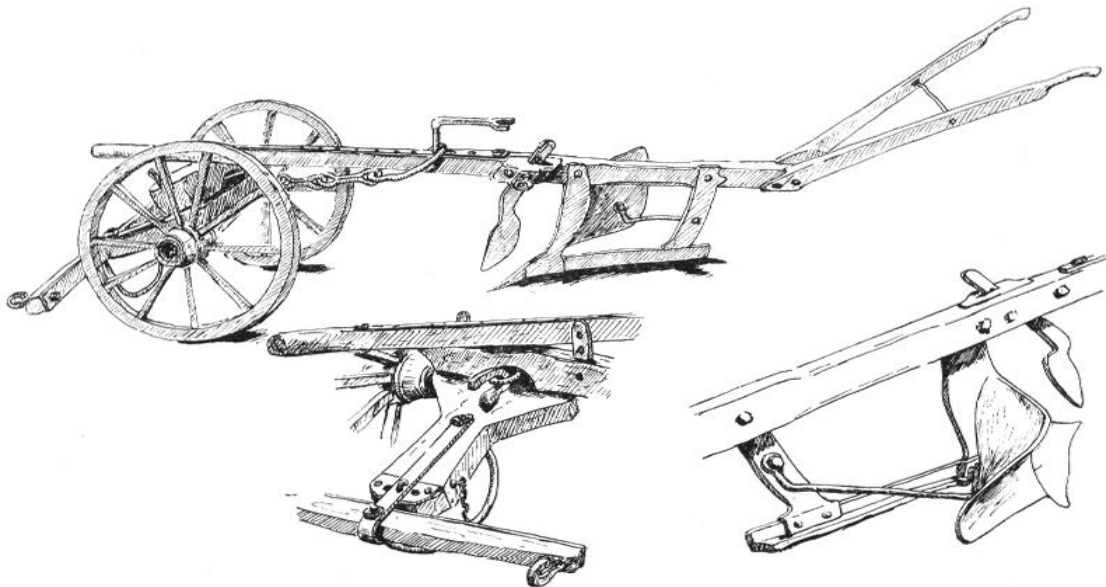


Fig. 14. — Charrue à avant-train, dite *dombal* (Goudelin, C.-du-N.) : vue de côté, détail de l'avant-train, versoir et coutre.

s'appelait toujours *eskop*, la première *digarez* (Gr. de R.), ou *broch-laz* (L'A.). Les deux derniers mots semblent avoir disparu, mais on entend encore *eskop* : Tréglamus, Gouarec, *ichkop*, Baden. Le terme général désignant la cheville, *ibilh*, est employé à peu près partout.

L'avant-train n'est généralement plus usité (sauf, comme à L'H., comme traîneau pour les outils) ; on peut cependant le voir encore à Pt-le-V., où il porte une charrue

lourde, à versoir épais : *an dombal*. Ce nom est justement celui d'un constructeur qui a rendu le chariot avant inutile en adaptant à la charrue même un système de réglage :

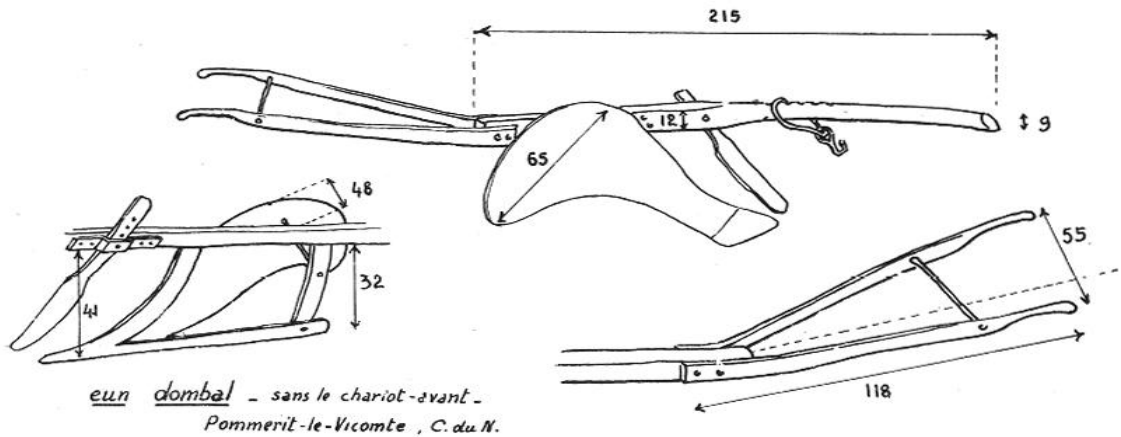


Fig. 15. — *Dombal* (Pommerit-le-Vicomte, C.-du-N.), sans son avant-train.

Mathieu de Dombasle (1777-1843) a apporté tellement de perfectionnements à la charrue — comme à d'autres instruments agricoles — qu'il est difficile de savoir auquel de ses modèles son nom a été donné. A St-Pol-de-L., *an dombal* désigne la charrue sans avant-train qui a précédé le brabant ; c'est également son sens dans le centre du Finistère. Cette charrue est munie d'un régulateur, dont il existe plusieurs modèles ; en général c'est une sorte d'étrier garni de crans ou de trous, placé à l'avant de l'âge : en déplaçant l'anneau de la chaîne le long de cet étrier, on modifie la largeur du sillon ; si cette barre peut se déplacer verticalement, on peut également régler la profondeur (régulateur de la charrue de Plougoulm). Le plus souvent, l'extrémité

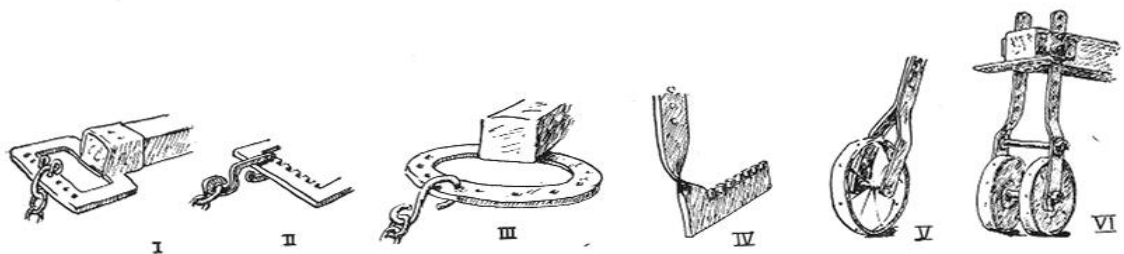


Fig. 16. — Différents types de régulateurs. Le modèle IV (Plougoulm, Fin.) permet de régler la profondeur et la largeur du sillon. Les modèles V et VI sont des avant-trains simplifiés.

de l'âge repose sur une roue, souvenir de l'avant-train, qui peut monter ou descendre, ce qui permet le réglage en profondeur ; cette roue donne en même temps plus de stabilité à la charrue, et la stabilité est encore plus grande lorsque ce régulateur est muni de deux roues. L'étrier peut être appelé : *direnn*, St-Renan, *skouarn*, Baden (oreille), *krib*, *ar grib*, Plougoulm (peigne), *lagad*, Huelgoat (œil), *tremailhech*, Baud, *penn-maout*, Plélauff (tête de bélier ; charrue : *arer penn-maout*). Le régulateur de profondeur a en général conservé le nom qu'on donnait à l'avant-train : *kilhorou* (St-Renan, Plougouvelin : *kilhourou*), *rodell*, Baud, *reudell*, Baden, *rieulleù*, Grandchamp, *riolleù*, Mûr, *bruielleù*, St-Guen, *huiellaou*, Plélauff, Perret ; on a simplement *rod*, roue, ou le pl. *rojou*, à Plougoulm, *raoud*, à Gouarec, et, très souvent, le mot français : *regulator*.

Cette charrue perfectionnée, qui a précédé le brabant, a plusieurs noms, qui correspondent souvent à des modèles différents : *an dombal*, St-Pol-de-L. (deux sortes : *an alar bihan*, avec une rasette, pour faire le premier travail, *ar saver douar* — qui soulève la terre — plus lourde, sans rasette) ; *an arer penn-maout*, Plélauff ; *an troer*, Lanildut (le tourneur ; sans doute ainsi nommée par comparaison avec la charrue de bois, qui ne retournait pas la terre ; il en est de même pour la charrue *saver douar* de St-P.-de-L.), *an droeureuz*, Ploudaniel (la tourneuse) ; *ar boultter*, autre charrue de Lanildut, plus lourde que la précédente ; *an douarer*, la même charrue, Porspoder ; *ar souc'heller*, Plougoulm ; *poumper*, *ar poumper*, Ile Callot, *an toumper*, St-Renan (grosse charrue lourde ; *poumpa*, *pompa*, défoncer, avec cette charrue) ; *plomerez*, Taulé, Pt-le-V., *ar blomerez* (charrue lourde : *plomañ*, charruer profond) ; *ar hleo arad lann*, Telgruc (— à charruer la lande) ; *ar hleo braz*, *ar hleo pevar marc'h*, Beuzec-C.-S., Goulien (la grande charrue, la charrue à quatre chevaux, pour défricher).

La charrue appelée *rufanerez* à Pt-le-V., *raherez* à Squiffiec, n'est utilisée que pour les semailles ; elle est munie d'un versoir très long, très écarté de l'âge, et ne déplace qu'une mince couche de terre qui recouvre les graines

qu'on vient de semer ; elle traîne en général une petite herse, attachée par une chaîne ou une perche. Sa longue semelle de fer (*kever*, *ar hever*) passe dans le sillon creusé par la charrue qui laboure devant les semeuses.

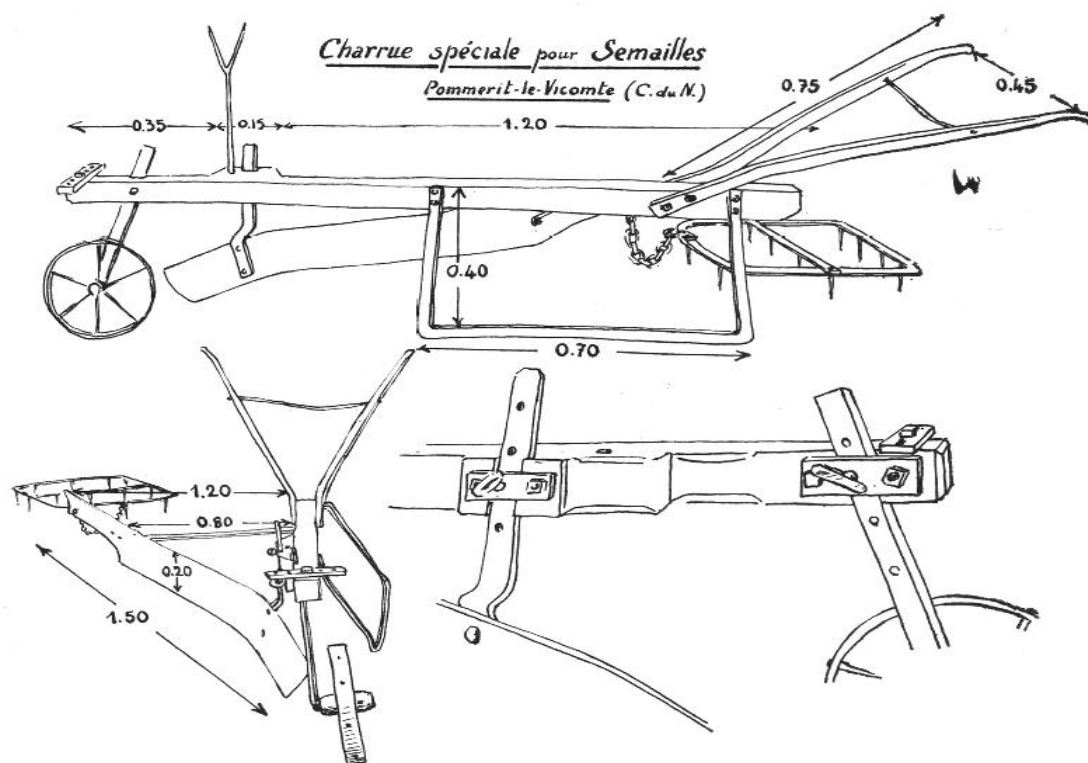


Fig. 17. — Charrue spéciale pour semailles (Pommerit-le-Vicomte, C.-du-N.).

LES DIFFÉRENTES PARTIES DE LA CHARRUE

L'âge.

On trouve partout *laz* (*lah*, *læc'h*, *az*, *naz*, *nah*), parfois complété par *an alar*, *an ar* (Huelgoat), *arad* (Lanildut), *arer* (Grandchamp : *lah ag en arer*).

Les mancherons.

Les mots utilisés évoquent différentes images : *daouarn*, Telgruc, Huelgoat, Ploz., *daourn*, Châteauneuf (où, pour le singulier, on emploie *ar vrec'h*, le bras ; *daouarn* : mains) ; *brec'haou*, Gouarec, *dourec'h*, *en ivrec'h*, Grandchamp, *sing.*

brec'h (bras) ; *paoiou*, sing. *pao*, Plourin-M., *paoniou*, Plougoulm, *paogennou*, sing. *paogenn*, Lanildut, *pogennou*, St-Renan, Plougouvelin, sing. *pogan*, *ar bogan* (*pao*, patte) ; *louesteù en aler*, sing. *louest*, Le Bono, *lostennou*, sing. *lostenn*, L'H. (*lost*, queue) ; *manelleù*, sing. *manell*, Mûr ; *postou*, sing. *post*, Plourin-M., *pester*, sing. *post*, Ploudaniel, *pochteù*, sing. *pocht*, Baden, *an dioubostal*, sing. *postal*, Dirinon, *postellou*, sing. *postell*, Le Tréhou (*post*, pilier, et pièce de bois). La barre qui relie les deux mancherons ne semble pas avoir de nom particulier : *barrenn*, ou *barrenn houarn*, Gouarec, Plouhinec (barre de fer), *treuchadenn*, Le Tréhou (traverse). La fourche que forment les deux mancherons est appelée *ar hêl*, Plonévez-P., *heal*, Lesneven, *nêl*, Gouarec, *gaolienn*, *er haolienn*, Ile d'Arz (*gaol*, entre-jambes), *kravaz*, *ar hravaz*, Ploulec'h (civière) ; il est à noter que, presque partout, le mancheron de droite est plus écarté que l'autre de l'axe de l'âge (v. fig. 10 et fig. 15).

Le versoir.

Il est parfois fait de deux parties : l'une fixe, à laquelle est boulonné le soc, l'autre réglable, pour la largeur du sillon ; les deux parties sont reliées par une charnière. Les noms relevés sont : *skouarn*, St-P.-de-L., Landévant, Le Tréhou, etc..., pl. *skouarniou*, *skourniaou* (Gouarec), *skouarn droeureuz*, Ploudaniel, *skorn*, Ch.-du-F., *diskouarn*, Plélauff, Huelgoat, Tréglamus ; *olenn*, pl. *olinier*, Telgruc, *orenn*, *oeng*, pl. *orinier*, Mahalon ; *kignavel*, St-Renan, Plougouvelin, L'H., *krignaval*, *ar grignaval*, Lanildut ; *iversoar*, Mûr ; *irid*, Baud (*en irid koed*, le versoir en bois, qui a disparu) ; *plantchienn*, Baud, Grandchamp, Pluvigner ; *kouzorc'h* désigne, à Lanildut, la partie fixe du versoir (3).

(3) La forme du versoir a une grande importance ; le versoir métallique hélicoïdal a été adopté partout, pour remplacer le versoir droit en bois. Cependant, au village de Kerozic, en Plourin-M., on montre encore, conservé dans une grange, un versoir de forme cylindrique, à courbure très accentuée : c'est avec ce versoir, fabriqué par un forgeron de Guiclan, J.-F. Guilherm, que le fermier a obtenu, six années de rang, le premier prix de labour à Saint-Thégonnec.

Le soc.

Le mot le plus employé est *soc'h*, *soh*, sous ses différentes formes : la finale est en général sourde, *c'h*, sauf dans le vannetais (*soh*), dans le centre Finistère où elle devient *-rh* (*sorh*, *zorh*), dans les environs de Pluvigner, Grandchamp, Damgan, où elle est *-r* (*sor*, *sour*) ; la voyelle, très fermée dans la rég. bigoudène, a le son du français *ou* dans le Léon (cf. *dourn*, pour *dorn*, main), et dans la partie nord du Trégor ; l'initiale s'assourdit régulièrement dans la région *zant* (Trégor, Corn-est : *zouc'h*, *zouh*, *zoh*). Le pluriel est en *-er*, *-yer* (avec les altérations habituelles, différentes suivant les régions, provoquées par ce suffixe) dans le Léon, la partie nord du Trégor, et la partie nord de la Corn.-est : *souhyer*, *zouhyer*, *sehyer*, et surtout *seyer* ; c'est un pluriel en *-ou*, *-you*, qui est utilisé ailleurs : on trouve *soc'hou*, Beuzec-C.-S., Le Saint, Mûr, *zorhou*, *zorou*, rég. de Carhaix, *soc'hchou*, Plonéour-Trêz, *sohyou*, rég. big., Callac, *zouhou*, Tréglamus, *zouhyou*, Lohuec, *zouhyo*, Pt-le-V., *soheù*, Kerfourn, *souheù*, Quiberon, *zouhaou*, Guern, *zohyeù*, Belle-Ile, *soreù*, Grandchamp.

Dans le sud-est de la Corn. et une partie du vannetais, on utilise le mot *kleo* (qui, dans la baie d'Aud., signifie charrue ; sens propre : ferrements) : St-Thurien, *kleou*, Bubry, *leo*, *lou*, région de Beuzec-Conq ; en plusieurs points, on se sert du collectif en *-ach*, *-aj* : *kleach*, Kernével,, *klewaj*, Plumergat, Colpo, *lèyeuaj*, Languidic ; le pluriel est *kloyou*, Moelan, *klaryou*, Beuzec-Conq, *kleryou*, Kernével, et, dans le centre-vannetais, *klewaj*.

Dans la région de Porspoder (côte ouest du Léon), on a noté le mot *boulter*, pl. *boultrougou*.

L'étauçon.

C'est la pièce de métal (de bois, dans certaines vieilles charrues) qui relie l'âge à la semelle : *gouareg*, pl. *gwaregou*, St-Renan (en général, il y en a deux : *gouareg araog*, *gouareg adreñv* ; cf. Gr. de R. : *ar goaragou*, deux chevilles

qui passent dans le bois du soc, et Dict. de l'A. : *goardeü*) ; *krampoun*, ar *c'hrampoun*, pl. *krampouneier*, Plougoulm.

La semelle, ou sep.

On l'appelle, presque partout, *keñver* (Léon, sud-Corn. ; *kéver*, Ploudaniel, Trégor, *kévré*, Lanildut ; on trouve encore *eshareter*, Gouarec ; ar *zol*, St-P.-de-L., Plougoulm (*e potin*, en fonte) ; ar *goaz*, Plourin-M. (4).

Le « talon » de la semelle, partie sur laquelle est fixé l'étauçon, porte en général le nom français : *talon*, Baud, Le Tréhou, Tréglamus, *taloun*, pl. *talounou*, *talouneier*, Plougoulm ; on trouve également : *bot*, er *vot*, Baden, en *eritour*, Pluvigner.

Le coutre.

Il peut porter, soit le nom *koultr*, *koult*, ar *hoult*, pl. *koultrou* (Gouarec : *kaout*, er *gaout*), soit le nom traduisant « couteau » : *kontell*, pl. *kontilli* ou *kontellou*, Dirinon, L'H., pl. *kontelleù*, Mûr, pl. *kontiaou*, Ile d'Arz, *koutell*, pl. *koutellou*, Ploz. *koutilli*, Telgruc, Baud, Le Tréhou ; à Plélauff, le pluriel seul est utilisé : *koutellaou* ; à Gouarec, on dit également *koutell gaout*, er *goutell gaout*.

La rasette.

C'est le petit soc placé assez haut devant le coutre, dont il facilite le travail en enlevant une première couche de chaume, étroite et peu épaisse. La rasette n'a été inventée qu'à la fin du siècle dernier (la charrue de Howard, 1870, possède une rasette qui est une miniature de soc et de versoir, en deux parties) et n'a fait son apparition en

(4) Signifie serviteur, et mari ; le dict. de l'A. nomme cette pièce, dans l'ancienne charrue, « bois qui entre dans le soc », *mab-araire* (*mab*, fils ; *mab* se trouve encore dans l'expression *mab-legad*, qui traduit pupille de l'œil) ; *keñver*, *kéver*, qui signifie aussi arpent de terre, contient la prép. *kom*, *ke*, gall. *cyf*, et le radical de *arad* (Ern. Dict. étym. V. HENRY, *Lexique*), mais ce mot signifiait également gendre. Ces appellations semblent dues à une évocation d'images dont le détail reste obscur.

Bretagne que vers 1910. En général, c'est le mot français, bretonnisé par le suffixe *-enn*, qui la désigne : *razetenn* ; c'est le pluriel seulement qui est utilisé à Gouarec, *razetaou*, et à Baud, *razeteù*. On note également : *diskanterez*, pl. *diskanterezed*, Mahalon, *defricheurez*, Dirinon, *orenn bihan*, *oeng bihan*, Ploz.

Le palonnier.

C'est la barre qui se fixe à l'avant de la charrue (et d'autres instruments), et à laquelle on accroche les traits. Sur presque toute la Basse-Bretagne, on utilise le mot *sparl* (proprement : barre de bois, pour fermer les portes, garrot pour serrer les charges, etc.) ; on l'emploie en général au singulier, *sparl*, pl. *sparleou*, vann. *sparleù* (Auray : *pal*) ; quelquefois au pl. seulement : *sparleù*, Grandchamp ; en plusieurs endroits du Léon, il est muni du suffixe collectif : *sparlad*, *sparlod* (suff. qui n'apparaît que dans le pluriel à St-Renan : *sparl*, pl. *sparlajou*, pour *sparladou*) ; il est parfois précédé de *baz*, bâton : *baz-sparl*, *ar vaz parl*, presq. de Crozon, L'H., région de Landerneau, Riec, ou de *gwalenn* : *gwalenn-sparlod*, n.-ouest de Landerneau. Un autre mot, assez répandu dans l'est, est *barrenn* (un pl., à Mûr : *barjo*) ; on trouve *stern* (*sterna*, *sternia*, atteler), avec *bah*, bâton, dans le composé vannetais *er vah-chtern* (environs de Plouhinec, M., Kerfourn, Colpo) ; mais la région de Vannes emploie surtout des dérivés ou des composés de *trez*, *treuz*, travers : *trezell*, *terzell*, sud-ouest Auray, *tredenneù*, *truerenneù*, centre-vannetais, *trezerez*, n.-ouest Auray, *er vah-trez*, *er varteurz*, rég. Pluvigner ; à L'H., on emploie, outre *sparl*, une déformation du mot français : *pologner*.

5. LE LABOUR

La plupart des verbes signifiant défricher peuvent s'appliquer au travail fait avec n'importe quel instrument (charrue, grosse marre, pioche...) : *trei douar da vreina*,

digarat, distripad, digeri (digora), difreta, diskanta, difonta, dilachte, disklosa, taoualc'ha ; seul le verbe *pompa* ne désigne que le travail de défrichage fait à la charrue.

Il existe d'autres mots, pour charruer, et le plus connu est *arad* (*ared, Huelgoat, aread, Plélauff, Perret, araed, Tréglamus, areign, Baud, aard, Ploz., Mahalon*) ; on utilise, en outre : *troi douar, Huelgoat, troé douar, Châteauneuf, trei douar, Plougoulm, treign douar, Tréglamus* ; *dizarad, L'H., retourner la terre déjà charruée quelques semaines auparavant* ; *tourc'harad, L'H., faire du mauvais travail* (« charruer comme un verrat », *tourc'h*) ; *kignad an douar, Squiffiec, enlever une couche mince (kignach), regad, Pt-le-V., sens de dizarad : regad douar lin, labourer pour le lin* (Gall. Bangor : *redig, to plough*).

Autrefois, à Mahalon, le travail de la charrue de bois était complété à la bêche : chaque sillon était approfondi par le paysan, et la terre jetée sur le côté. On appelait ce travail *piellad*.

Conduire la charrue.

Blenia, Dirinon, sud-Léon ; *hentcha, rég. St-Pol-de-L.* ; *kas an arar, an aler, St-Renan, Châteauneuf, Ploudaniel* ; *haouread, Gouarec* ; *touch, Perret, blenia, Dirinon, hentcha, Plougoulm*. Pour l' « aide », qui conduit les chevaux, on trouve *kaser arad, Lanildut, kaser kezeg, Ploudaniel, kaser, Dirinon, toucher, Châteauneuf, heler, Gouarec, chareter, Tréglamus, kanreinour, Baud, konreinour, Pluvigner*.

L'aiguillon.

Le mot breton a disparu, en beaucoup d'endroits, avec les bœufs de labour. On a relevé : *broud, environs de Pleyben, L'H., Mael-C., brou, St-Thurien, Colpo, broeud, Larmor-Baden, froud, Lanmodez, broudenn, Le Saint (broudañ, piquer)* ; *garzou, Moelan, garheù, Moréac, Poémel* ; *brion, er vrion, rég. Grandchamp, er vron, Colpo* ; *pik, Ploudalmézeau, Tréglamus, péik, Guern* ; *er vaz eon, Kernével (eün, droit, ou ejon, bœufs ?)* ; *goudenn, Bubry* ; *galpenn, Ingui-*

niel (déformation de *karz-prenn*, curette, v. plus loin) ; *gareilienn*, St-Thurien (où *brou* et *garzou* sont également connus).

Le fouet.

Le mot *skourje* ne semble être utilisé, pour fouet, que sur la partie ouest du Trégor (*skourje*, et, à Plourivo, *skoulje*), sur la presqu'île du Raz (*skourje*, et, à Beuzec-C.S., *skoulje*), et à Sauzon, en Belle-Ile. Il a dû être connu partout, car ses dérivés *skourjeza*, *skourjeta*, fouetter, donner des coups de fouet, sont employés dans des régions où *skourjez*, *skourje*, a été remplacé par le mot français (Lesnéven, Plonéour-Ménez, Maël-C., St-Thurien, Guéméné); à Pleyben *skourje* désigne un martinet (qui se dit *eur vilastrenn* à Gouézec) ; par ailleurs, il a été conservé dans le Léon, avec le sens de fléau, sans doute par la littérature religieuse. C'est de beaucoup le mot *fwet*, fouet, qui est le plus connu (*fot*, Meslan, *fwè*, Colpo, *fwert*, Damgan). Le verbe dérivé de *fwet*, *fweta*, *foueta*, signifie frapper dans la presqu'île du Raz (*gand eur vaz*, *gand eur mailh...* avec un bâton, avec un marteau...); fouetter un enfant s'y dit *fusta* (*fust*, verges, brins de genêt). On note encore, pour fouet, le mot *strilh*, à Groix.

La lanière de fouet.

Elle a des appellations nombreuses ; la plus employée est un singulatif de *ler*, cuir : *lerenn* (*lern*, rég. de Poullaouen, Landeleau, *lergn*, Pt-le-V., *leryan*, Quiberon, *tamm ler*, Ploudalmézeau, *laer*, Moelan, *lyar ar strilh*, Groix) ; on utilise, dans le Trégor, un autre mot signifiant courroie : *koreenn*, Louargat, St-Agathon, Ploubezre, *korenn*, Landébaeron, Peumeurit-Quintin; on dit encore : *landon*, Pt-le-V.; *tresenn*, Bourg-Blanc ; *las*, St-Urbain, *lasenn*, Roudouallec ; *linenn-fwet*, Plog-St-G., *lin-fwet*, Riec ; *siblenn*, Dirinon ; *touchenn*, Maël-C., St-Thurien, Inguiniel, *tuchenn*, Beuzec-Conq (ce mot traduit, presque partout, le « bout de la lanière ») ; *linjenn*, *lenjenn*, *lejenn*, *leyenn*, rég. Brandivy,

Le Cours, sud-est vannetais ; *goug*, Bubry, Guern, *kougfwet*, Kerfourn ; *goalenn*, *er hoalenn*, Mûr ; *lostenn*, Esquibien ; *parpignañ*, Moréac. On emploie également des mots français : *fiselenn*, Crozon, Damgan, *kordonenn*, *ar gordonenn*, Plougonven, *lanierenn*, Plouaret.

Le bout de la lanière.

Il s'agit de la petite mèche de ficelle défaite accrochée au bout de la lanière du fouet : c'est cette mèche qu'on fait claquer (*ar hlaker*, Gourlizon). Elle est appelée *touchenn* sur presque toute la Basse-Bretagne — parfois *tuchenn* : nord-ouest de Carhaix, Ploz., Kernével, *turchenn*, Riec — (français de Belle-Ile : la touche) ; un autre mot, que connaît surtout le Trégor, est *beg*, singulatif *begenn* (bout, pointe) : région comprise entre Callac, Plouaret, Pommerit-Jaudy et la frontière linguistique ; on note aussi *penn*, tête, bout : *ar penn*, Cast, *penn ar fwet*, Plog.-St-G., *ur penn linjenn*, La Chapelle-Neuve, *penn ar strilh*, Groix ; *lostig*, Crozon (petite queue) ; *an astikenn*, Porspoder ; *linenn*, Erdeven, Larmor-Baden, *ar hlaker*, Gourlizon, *er vrilh*, Brandivy, *léjenn*, Plumergat.

La curette.

Le conducteur ou, lorsqu'il en avait un, son aide, portait une longue fourche avec laquelle il enlevait, de temps en temps, les herbes et les mottes qui restaient accrochées au nez de la charrue de bois, ou qui s'accumulaient entre le coutre et le soc des autres modèles ; à Mahalon, pour creuser le dernier sillon — toujours beaucoup plus profond, afin, m'a-t-on précisé, que la terre du voisin y tomhe — le conducteur accrochait cette fourche à l'une des roues de l'avant-train, et gardait cette roue soulevée d'un bout à l'autre du champ ; c'était le quart d'heure le plus pénible de la journée ; au Huelgoat, cette curette servait aussi à redresser la charrue lorsqu'elle avait tendance à sortir du sillon ; dans le pays de Vannes, cette curette était généra-

lement munie d'un aiguillon (*ur vron*, Colpo, *ur vrion*, Grandchamp) fixé sur l'une des branches de la fourche ou à l'autre extrémité du manche (5). L'usage de cette curette a totalement disparu, mais on se souvient de son nom : *karprenn*, *ar garprenn*, Mahalon, *kaberenn*, Mûr, *kalpenn*, *ur galpenn*, Gouarec, *karbent*, *ur garbent*, Grandchamp, *grawenn*, Colpo ; ce sont des formes de *karz-prenn*, que donnent les vieux dictionnaires (*prenn*, bois, pièce de bois, *karza*, *skarza*, vider ; cf. John Davies, 1632, sv. *rallum* : *carthbren aradr*). Au Huelgoat, le nom est devenu *kaz born*, *eur kaz born* (chat borgne) : exemple frappant d'étymologie populaire ; c'est une autre image qu'évoque, à L'H., ce mot dont la formation a été oubliée : le verbe *karsprennad*, utiliser la curette (cf. Pell., sv. *soc'h* : *carsprenner*, celui qui avait soin de détacher la terre qui s'attachait au soc et au couteau) y est devenu *kas da vreina*d (envoyer, mettre à pourrir), et désigne le travail de celui qui précède la charrue en faisant glisser le fumier dans le sillon à l'aide d'une fourche.

Planches et sillons.

La charrue moderne, qui est reversible, permet de commencer le labour d'un côté du champ, et de continuer, sillon par sillon, en versant alternativement la terre à gauche et à droite, jusqu'à ce que l'autre côté soit atteint. Il en était de même avec la vieille charrue en bois, qui se contentait de fouiller la terre. Mais avec la charrue à versoir métallique hélicoïdal, la terre était toujours rejetée sur la droite ; ainsi, pour faire le travail auquel la charrue moderne nous a habitués, le paysan n'aurait pu labourer

(5) Le paysan emmenait autrefois cette fourche lorsqu'il devait traverser la lande la nuit ; non pour se défendre contre des êtres humains, mais parce qu'elle avait la vertu de faire peur aux petits êtres des dolmens qui cherchaient à l'entraîner dans leurs danses et à le faire mourir de fatigue ; les korrigans s'enfuyaient en chantant : « *Les-hi, les-han, Baz an arar a zo gant an, Les-han les-hi, baz an arar a zo ganti* », laisse-la, laisse-le, le bâton de la charrue est avec lui, laisse-le, laisse-la, le bâton de la charrue est avec elle. (*Galerie Bretonne*, II, p. 31.)

que dans un sens. C'est pour cette raison, et non pour délimiter la surface que le semeur devait ensemençer à chacun de ses passages (6), qu'il labourait par « planches ».

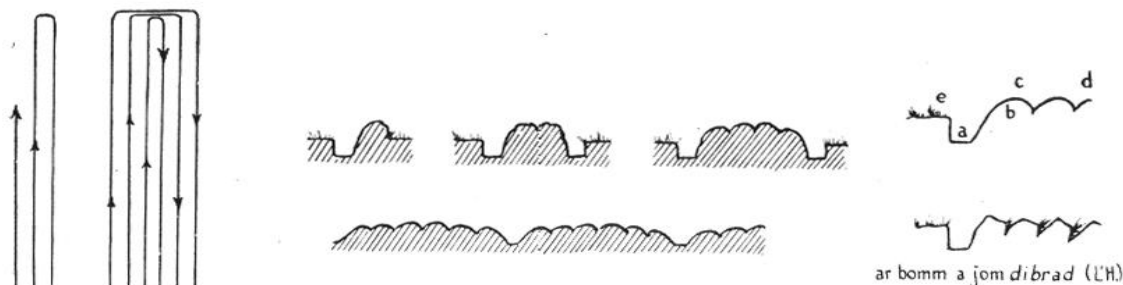


Fig. 18. — Planches et sillons.

En de nombreux endroits, là où le sol est imperméable, ce mode de labour se pratique encore, même avec des instruments modernes : il offre en effet l'avantage de creuser dans le champ de nombreux canaux dans lesquels l'eau se rassemble, et qui en facilitent l'écoulement. Le paysan commence par creuser une « raie », puis il creuse deux, trois, ou quatre autres raies de chaque côté de la première ; une planche terminée, une autre raie est creusée à une demi-largeur de planche du dernier sillon. Les planches sont étroites, tant pour multiplier les canaux de drainage que pour éviter que le paysan n'ait pas un trop long parcours à faire en travers du champ en soulevant sa charrue.

Le mot sillon a fait l'objet d'une enquête de M. P. Le Rouf (ALBB, c. 184) : partout on utilise le mot *ero* (*arf*, *erf*, Locmélar, Corlay, Trégor-est, *evr*, St-Fiacre, *er*, Elliant, Peumeurit-Q., *erou*, Plomeur, *erù*, *yerù*, *yarù*, vannetais), pl. *eroiou*, Plouhinec, *erveo*, Corlay, *erùeo*, Sauzon (Belle-Ile), *erùao*, Plémauff, Ploerdut, et, beaucoup plus fréquemment, *irvi*, *ervì*, *irùì*. Le mot *ero* peut désigner, comme, en principe, le mot français sillon, la rigole creusée par le soc

(6) Une bonne semeuse n'a pas besoin d'être guidée ; maintenant encore, sur des champs labourés d'une façon uniforme, sans planches, on sème beaucoup à la volée, et on sourit de la semeuse novice qui prend la précaution, lorsque le champ est long, de ficher à chaque extrémité une baguette-repère qu'elle déplace à chaque passage.

de la charrue ; mais il peut désigner également l'ensemble rigole-terre retournée (sud-Corn., Trégor), ou, plus fréquemment encore, une planche (nord-Corn., Vann.) : Ile d'Arz, planche de 4 raies, Plougoulm : *eun ero ougnoun*, une planche d'oignons, L'H. : planche de 6 à 8 raies (*irvi eiz pe zeg bomm, gwechall irvi ugent bomm* ; lorsqu'on coupait à la faucille, chacun suivait son sillon : *mond penn-da-benn gand an ero*) ; cf. sens du gallois *erw*, champ : *acra, jugerum*, J. Davies 1632.

Dans ces régions, la rigole creusée par le soc est appelée *ant* (v. plus bas) ; on l'appelle encore *reg*, St-P.-de-L., *rigolenn*, Plouhinec, Morb., *roudenn*, pl. *roudennou*, Tréglamus, *rouzienn*, pl. *rouziennou*, Plog-St-G., *foz*, pl. *fecher*, Lanildut, pl. *fochou*, Plourin-M., *soulahenn*, Ploz. (*tol teil er zoulahenn*, mettre du fumier dans le sillon ; il est possible que ce mot ait désigné la bande de terre qui va être labourée par la charrue, à son prochain passage : certains vieux disent encore : *tol teil war 'r zoulahenn*, mettre du fumier sur... ; *soulahenn*, qui ne semble être connu que dans cette région, contient *soul*, *saoul*, chaume, et sans doute un singulatif formé sur le radical de *arad*, charruer).

Une autre enquête de M. Le Roux (ALBB, c. 14) montre que la tranchée entre deux sillons (sillons étant sans doute pris dans le sens de planche) se nomme presque partout *ant*, *an*, pl. *antaou*, *enteù*, *andeù*, Vann., double pl. *antowyer* à Ploemeur, *anchou*, Léon, Corn., *ancho*, Trégor, *ancheo*, St-Fiacre, Corlay, *hañchou*, est de Quimper ; cette carte porte encore : *fos*, pl. *fecher*, Ouessant, St-Sève, pl. *fouchou*, Molène ; *toull plañch*, pl. *toullo plañch*, Pléguien. Nous avons relevé en outre *toull pañs*, pl. *toullo pañs*, à Pt-le-V., *roudenn blañs*, pl. *roudennou plañs*, Squiffiec, *riled*, pl. *riledoù*, Mûr, *bomm ru*, pl. *bommou ru*, L'H.

Chaque planche présentait un dos, en général appelé *kein*, dos, Mahalon, ou *keinenn*, pl. *keinou*, Squiffiec. On prenait soin, chaque année, de ne pas creuser le premier sillon de la bande au même endroit ; les deux premières raies se creusaient moins profondément : on dit encore, à Pt-le-V., *glanañ*, pour « creuser ces deux premières

raies ». Mais, dans les terrains imperméables, on ne cherche pas à atténuer la dénivellation entre le dos de la planche et les tranchées.

La terre retournée à chaque passage de la charrue est désignée par les mots *tol*, ou *tol douar*, Guingamp, St-Clet, *tenn*, Trégrom, *guieud*, *eur huieud*, Perret, et surtout *bomm* (*bomb*, *boum*, *bwemm*, *bwamm*, pl. *bommou*, *bwemmou*, *bwemmeù*, *bommchou*, *bwemmchou*, *bemmen*). Sur *bomm* a été construit un verbe, *bomma*, qui signifie « se retourner régulièrement » : *bomma a ra an douar brao*, la terre se retourne bien ; le contraire : *an douar a zo gae*, *ar bomm a jom dibrad*, *ne ya ket ar bomm d'e blas* (L'H.). Le sommet du sillon, dans la terre labourée, est appelé *leign an tol*, Pt-le-V., *leign an ant*, Huelgoat, et, au Tréhou, on nomme *kleuz bomb*, *ar hleuz bomb*, le creux entre deux sillons.

La charrue ne pouvant aller jusqu'à l'extrémité du champ, il reste à labourer deux bandes (les fourrières), de deux ou trois mètres de large (distance de la tête du cheval au soc). On les nomme *talarou*, sing. *eun talar*, ou *dalarou*, *eun dalar*, L'H. (*eun dalar a jom ganin d'ober*, il me reste un bout à faire), *talèro*, *eun dalèrenn*, Squiffiec. Après ce travail — *labourad*, *ober*, *trei an talarou* (7) — il reste les coins, dans lesquels la charrue ne peut être utilisée : *kerniel*, *kernier*, sing. *korn* ; en beaucoup d'endroits, on ne les retourne pas ; dans les régions à primeurs, ces carrés sont travaillés à la bêche, et utilisés pour des plants qui ne restent pas longtemps en terre (par exemple des choux, qui seront repiqués).

Comme les champs sont fréquemment biscornus, les derniers sillons sont irréguliers ; un sillon qui ne va pas d'un bout à l'autre du champ s'appelle *beskell*, pl. *beskilli*, Léon, *biskilli*, Corn. (Mahalon, Huelgoat, L'H. : *ar park trikorn-ze n'eo nemed biskilli tout*), *beskelio*, Pt-le-V. ; *beuchel*, pl. *beuchelleù*, Granchamp.

(7) *Emañ 'ober e dalarou*, il est en train de faire ses derniers sillons, expression souvent employée en parlant d'un agonisant.

La herse.

Le mot le plus ancien, et encore le plus utilisé, est *oged*, qu'on trouve aussi sous les formes *ogad*, Plougoult, Beuzec-C.S., *ogod*, L'H., *odjyed*, est-vann. ; le pl. peut être : *ogedo* Plésidy, *ogedeù*, *ogedaou*, *odjédeù*, vann. (*hogedeù*, Quiberon), et, en général, *ogejou* (*ogojou*, Plouhinec, L'H., *ogijou*, Ploz.) ; on note aussi le pl. en *-i* : *ogeki*, Plougoult, *ogiji*, St-P.-de-L., Guimiliau, Pleyben, et un double pluriel *ogejeyer*, Landeleau. *Oged* est un pl., ou un collectif, qui s'est substitué à un singulier (8) ; en certains endroits, l'évolution a continué : *oged* a été remplacé par son pluriel, qui a lui-même été remplacé par le double pl. : *eun ogejou*, pl. *ogejeyer*, Ploaret, Ploulec'h, *hogejo*, pl. *hogejoyo*, ou *hogejeier*, Plésidy, *eun nogejo*, pl. *nogejoio*, Louannec ; à Plougoult, *oged* désigne la herse à plusieurs éléments, *ogejou* ou *ogeki* les éléments, *ogejeyer* plusieurs herses ; à Maël-Carhaix, la herse se dit *oged*, dont le pl. *ogejou* désigne la herse-hérisson (v. plus bas, an *uruson*, Pléguien).

Sur une aire assez vaste, qui s'étend du nord de Carhaix à la côte sud, et sur plusieurs îlots du Léon, des C.-du-N. et du Morb., *oged* a été remplacé par des formes de *freuz* (sans doute au moment où la herse de bois a été remplacée par la herse métallique : les deux mots coexistent au Bourg-Blanc, à Esquibien, à Plouray, *oged* désignant la herse de bois) : *freuz*, pl. *freziou*, Lannilis, pl. *freusiou*, Lesnéven, pl. *freuchou*, St-Renan, Plabennec, Plouzané, Plog. St-G..., *fréz*, de Carhaix à la côte sud, pl. *frezou*, Landeleau (*ar vréz*), pl. *freziou*, Riec, Roudouallec, *freiz* (*ar vreiz*), pl. *freichou*, Kernével, pl. *frezou*, Motreff, pl. *freizaou*, Plouray, *froj.*, pl. *frojou*, presq. de Crozon, *friñz*, pl. *friñjou*, Plougonven, *frouez*, pl. *frouejou*, Esquibien, *froaz*, *ar vroaz*, pl. *froajou*, Gourlizon.

Outre ces deux mots, on note encore : *tramailh*, pl. *tramailho*, *dramailh*, pl. *-o*, est-Trégor ; *ur glouid*, pl. *glouiyed*, Erdéven (*kloued*, ou *klouer*, est également employé par des

(8) Le *Catholicon*, 1464, donne le verbe *oguet* (*og* + suff. *-ed*), à côté de *cloedat an douar*, pour « hercier la terre » ; gall. *og*, J. Davies 1632, d'où le verbe *ogu*, à côté de *ogedu*, herser.

vieux, à Ploz.) ; *dreserez*, Plumergat ; *an uruson*, noté à Pléguien, désigne un assemblage de pièces dentées, tournant sur des axes parallèles, qu'on utilise surtout pour les céréales ; un autre mot, *harrad*, pl. *harrajou*, a été entendu à Ploudalmézeau, où *freuz* et *oged* sont également connus.

La herse double, en deux pièces, se dit *diodjyed* (9), Baud, *oged daou damm*, *oged a dammou*, Plougoulm, St-P., *hogieud daou bez*, Gouarec, *oged daou beh*, Plélauff, *freiz vraz*, Huelgoat, *eur re freuchou*, Plougonvelin.

La herse est souvent alourdie par un poids (pierre, vieille roue de manège) : en général *pouez*, ou *samm an ogejou*.

Mais pour certains travaux — pour le trèfle, par exemple — on évite que les dents s'enfoncent trop profondément dans le sol, on fixe des ronces ou des branches d'aubépine sous la herse : *fagod dindan ar freuchou*, St-Renan, *vagod evid munudi an douar*, Pt-le-V. On a connu la herse constituée seulement de deux fagots assemblés et alourdis par une pierre : *vagod spern*, Tréglamus, *fagod drein sperl*, Baud, *spern*, Plougoulm, *plegeun*, *ur bleguen*, Gouarec, *hursenn*, même endroit, mais plus grande (3 ou 4 fagots) ; à Châteauneuf, la herse ordinaire se nomme *freiz*, et la herse-fagot *oged*. On utilise également, et assez fréquemment, la herse-traineau (cf. A.L.L., c. 53), assemblage de planches, vieille porte ou côté de charrette, qu'alourdit une pierre, ou le poids du conducteur, et que traîne un cheval : *ar plankenn*, pl. *plañch*, Ploz., pl. *pleinch*, Plougoulm (*plan-kenneg*, bûnet), *gorz*, *ar horz*, St-P.-de-L. (côté de charrette ; dans cette région, la terre déjà hersée est toujours aplanie ainsi avant que les choux-fleurs soient repiqués), *tol-goz*, *eun dol-goz*, L'H., Hanvec (vieille table).

Les différentes parties de la herse ont en général un nom : la traverse se dit *treuzell*, *an dreuzell*, pl. *treuzellou* et *treuzilli*, rég. St-Renan, *treujadenn*, *an dreujadenn*, pl. *dreujadenno*, Tréglamus, *treuchadenn*, pl. *treuchedinier*,

(9) C'est un des rares exemples (cf. *divac'h*, « croc à deux dents ») de *duel* ne désignant pas des parties du corps humain (*divrec'h*, « bras », *divorzed*, « cuisses », *divronn*, « seins »...) ; cf. P. TRÉPOS, *Le Pluriel breton*, Ann. de Bret., LXIII, 2, 1956, p. 220.

Telgruc, *klerenn*, *ar glerenn*, pl. *klered*, L'H., *qn ernaj*, Plougoulm (traverses de fer) ; les longerons : *kostiou*, Ploz., *postou*, L'H. ; les dents s'appellent partout *dent*, *den* (Gouarec : *dentaou*), sing. *dant*, *dan* (*eun dant-oged*).

Le mot pour « herser » est formé sur *oged* : *ogeda*, Dirinon, *ogejad*, Plougoulm, St-P.-de-L., *ogedi*, Le Tréhou, L'H., Telgruc ; ou sur *freuz* : *freuza*, St-Renan (et *freucha*), *freuchad*, Ploudaniel, Plougonvelin, *froeza*, Ploz. (signifie propr. défaire, et aussi se défaire, s'écrouler : *froezet ar bern*, le tas s'est écroulé), *frèzé*, Châteauneuf ; ou encore sur le mot *kleud*, *kloed* (barrière, et herse, en certains points) : *kleudad*, Tréglamus, *kludad*, Mûr, Le Tréhou, *kledad*, Plourin-M., *klouedi*, L'H. (après les semailles, pour recouvrir les garines ; avant : *ogedi*) ; *klouerad*, Ploz., Mahalon, est sans doute une déformation de *klouedad* (comme *klouer*, parfois utilisé pour désigner une herse légère, est une déformation de *kloued*) ; on trouve encore : *tramailhad*, Pt-le-V., *dra-mailhad*, Tréglamus. Lorsqu'on travaille avec la herse-fagot, on dit : *hursennad*, Gouarec, *treinellad*, Plourin-M., *ruzal fagod*, Baud, *chechel ar fagod*, Plougoulm ; sur *gorz*, herse-traineau, a été formé le verbe *gorcha*, à St-P.-de-L.

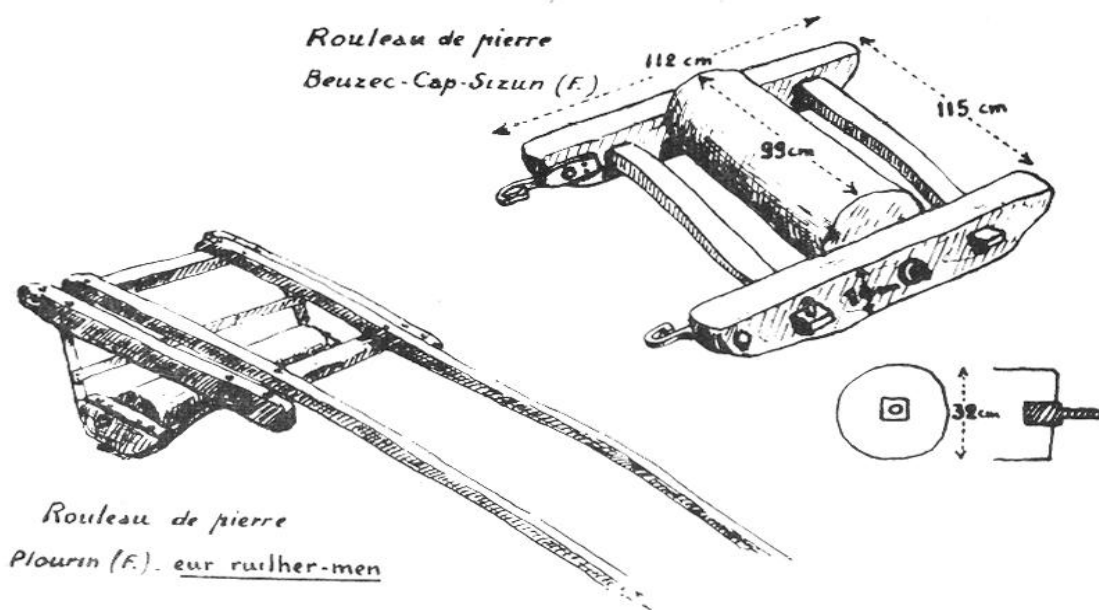


Fig. 19. — Deux rouleaux de pierre.

Le rouleau.

Le plus simple est une grosse pierre taillée en cylindre, percée à chaque extrémité d'un trou dans lequel s'enfonce une grosse cheville maintenue par une armature de bois. On en voit encore fréquemment en Basse-Bretagne (Goulien, Ile Callot, Plougoulm...), et leur nombre est surprenant, aux environs de Dol et de Mont-Dol, en Haute-Bretagne. Des rouleaux plus récents, et plus perfectionnés, en pierre, en bois, parfois en béton, ont des brancards et une armature de bois au-dessus du cylindre, ce qui permet d'augmenter le poids par des pierres, des sacs de terre, ou le poids du conducteur ; on voit, de plus en plus, des rouleaux en fer, généralement composés de deux cylindres mis bout à bout, et souvent pourvus d'un siège. A Taulé, il existait autrefois, pour les terrains humides, une sorte de rouleau multiple, formé de plusieurs cylindres tournant autour de dents de herse ; ce rouleau semble avoir complètement disparu. En revanche, on peut voir encore, autour du golfe du Morbihan (et dans la Loire-Atlantique), un curieux rouleau qui épouse la forme bombée de la planche de quatre raies, et qui est également utilisé pour les terrains humides ; pour le hersage, on se sert d'une herse de forme appropriée.

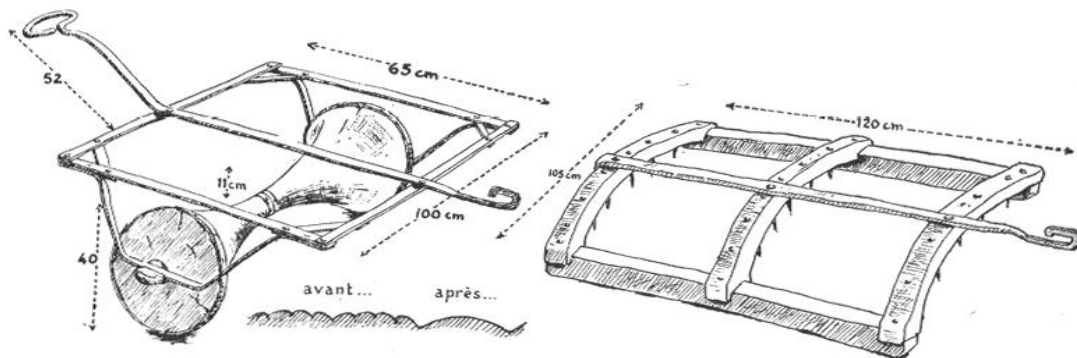


Fig. 20. — Rouleau concave, dit *gayoch*, et herse (Ile d'Arz. Morb.).

Les différents mots relevés pour le rouleau sont les suivants : *ruilh*, pl. *ruilhou*, *ruilho*, Trégor, Kernével, Esquibien, *rouilh*, Beuzec-Conq ; *ruilher*, St-Renan (et *plomber*), *ruilher-men*, Plourin-Pl. (de pierre ; de bois : *rouler*) ; *ruilhod*, Plougouven, *ruyod*, St-Agathon, *ruod*, Plounévez-

Moedec, Belle-Ile-en-Terre, Peumeurit-Q., Tréglamus ; *roull*, Telgruc, Crozon, Plouray ; *rolled douar*, Erdeven ; *roell*, Baud ; *rouller*, centre-Fin., Plogonnec, Riec, *roller*, Cléder, *roulier*, Cast ; *roulouer*, Lesnéven, Plouzévédé, Plougoulm, *roulouar*, Pl.-Tréz ; *rouleter*, Ploudalmézeau (suff. itératif ; cf. *rouleta*, *rouletad*, *roulotad*, *rouletti*, passer le rouleau — v. plus bas) ; *roulo*, le mot français, relevé un peu partout, en Basse-Bretagne (*roulaou*, Plélauff) ; on note encore : *diboulouder*, St-P.-de-L. (qui détruit les mottes, *pouloud*), *plader*, Ploudaniel (*plada*, aplanir), *gayoch*, Ile-d'Arz, Baden (rouleau concave ; le mot est sans doute une altération du fr. galoche ; v. fig. 20).

Le cylindre du rouleau a le même nom que l'ensemble ; au besoin, on précise, à l'aide de *men* (*mean*, *min*), *koad*, *houarn*, *simant*, qu'il est en pierre, en bois, en fer ou en béton. Pour les brancards, on utilise les mêmes mots que pour ceux de la charrette (*brec'h*, pl. *brehiou*, *loc'henn*, pl. *loc'hinier*, *limon*, *limoun*, pl. *limonou*, *limounou*, *limontou*, *limouneier*, *golenn*, ur *holenn*, pl. *golenned* — v. plus loin : parties de la charrette), et, pour les traverses, ceux que nous avons relevés pour les traverses de la herse. Notons cependant que l'ensemble du système d'attelage de l'ancien rouleau de pierre était appelé *ar stern*, Goulien, *ar starn*, Plougoulm.

Les verbes utilisés, pour « passer le rouleau », sont *ruilha*, rég. big., *ruyal*, Pt-le-V., *roull*, Lanildut, L'H., *roulla*, Dirinon, *rouleta*, St-Renan, *rouletad*, Plougoulm, *roulotad*, Baud, *rouloti*, Plourin, *roulanti*, Telgruc, *rouloï* Le Tréhou, *roulodi*, St-Urbain, *roulouerad*, St-P.-de-L., *hrouloued*, Gouarec, *pasét ar roulaou*, Plélauff, *paseal ar roulouar*, Plougoulm.

Les mottes, sur la terre labourée, que le rouleau doit écraser, sont appelées *pouloud*, Ploudaniel, St-Renan, etc... (*flachta ar pouloud*, briser les mottes, L'H.), sing. *eur pouloudenn*, Tréhou, Dirinon..., *eun tamm pouloud*, Ploz. ; *polod*, Tréglamus, *polod*, ou *polotennou douar*, sing. *polotenn*, Pt-le-V. (*frika polod*), Ploemeur, *plotad douar*, sing. *eur blotenn douar*, Baud ; *motenneù*, Mûr (*flachtrein motenneù*), *motennaou*, Plélauff, Perret. (A suivre.)